

## PARUTION

Le présent Bulletin paraît actuellement à raison de 3 fascicules par an : au début, au milieu et en fin d'année.

Le prix, pour les non-membres, est de Fr. 15.-l'exemplaire.

Les premiers fascicules parus peuvent être obtenus, au prix de Fr. 10.-l'exemplaire, auprès de M. Pierre-Arnold BOREL (adresse en page III de couverture).

## SOMMAIRE

EDITORIAL	p. 2
MESSAGE DU PRESIDENT	p. 3
PROGRAMME JUSQU'À LA FIN DE L'ANNEE	p. 4
LES INDIENNEURS ETABLIS EN GUYENNE, VENUS DE LA PRINCIPAUTE DE NEUCHÂTEL	p. 5
A LA RECHERCHE DE MES ORIGINES - Jean-Yves BARBIER	p. 6
GENEALOGIE DE LA FAMILLE MAYOR DE GRANDSON (VD) ET NEUCHATEL	p. 11
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 26 MAI 1998	p. 22
LA FAMILLE HUGUENIN-VIRCHAUX	p. 23
TROISIEME RENCONTRE GENEALOGIQUE DU CENTRE GENEALOGIQUE DE SAVOIE	p. 30
QUELQUES MOTS SUR LE FAUCIGNY ET L'ABBAYE DE MELAN	p. 31
PROCES-VERBAL DE LA VISITE DE GORGIER	p. 35
COUSINS VERITABLES ET COUSINS A LA MODE DE BRETAGNE	p. 41
BIZARRERIE PSEUDONYMIQUE	p. 43
DU NOTAIRE PIERRE BERTHOUD ...	p. 44
... AU GRAND PRIX DU MAIRE DE CHAMPIGNAC	p. 45
QUESTIONS ET REPOSES	p. 46
LETTRE DE MME BRINKMANN, PETITE-FILLE DE L'ECRIVAIN NEUCHATELOIS LOUIS FAVRE	p. 53
DEMANDE D'ADHESION A LA SNG	p. 54
DEMANDE D'ADHESION A LA SSEG	p. 55

## EDITORIAL

par Eric Nusslé

Ce Bulletin n° 13 s'est fait attendre et le Président a manifesté son inquiétude. Il sait, pour l'avoir pratiquée, que la mise en forme de ces quelques pages prend beaucoup de temps et que mon activité de généalogiste professionnel ne m'en laisse guère. En effet, lorsque je fais état de ma profession, beaucoup me demandent : « Et on peut en vivre ? ». La réponse est invariablement : « Oui, à condition de beaucoup travailler ». Ceci explique cela.

La Société suisse d'études généalogiques (SSEG), dont font partie la SNG et plusieurs de nos membres à titre individuel, a tenu ses assises à Coire le 24 avril dernier. Mme Marianne Simonet et M. Georges Fallet s'étaient, une fois de plus, déplacés pour la circonstance, de même que Mme et M. Edith et Gabriel Jardin. La présence des Romands n'était toutefois pas assez importante, du moins en nombre, pour envisager une traduction simultanée. Le « timing » de l'Assemblée n'en aurait d'ailleurs pas laissé la possibilité. La traduction du procès-verbal, effectuée par l'auteur de ces lignes, est publiée dans le Bulletin d'information de la SSEG qui paraît en même temps que le présent fascicule. J'encourage vivement nos membres à rejoindre la SSEG (demande d'adhésion en fin de fascicule) et à venir en nombre à Soleure cet automne, afin que la SSEG puisse vraiment se donner les structures d'une association suisse et que les francophones soient pris en considération. Ceci est d'autant plus important que le fonctionnement de l'état civil et la législation correspondante vont subir d'importantes modifications au tournant du siècle. La procédure et les autorisations d'accès au registre centralisé seront probablement soumises à conditions et cela concerne les nombreux généalogistes amateurs comme les rares professionnels.

Enfin, comme l'an dernier, l'Université populaire donnera à nouveau cet automne un cours d'initiation à la généalogie, à Neuchâtel, au Locle et à Bienne. Nouveauté au programme, les personnes ayant suivi le cours de généalogie à Neuchâtel, pourront, si elles le souhaitent, suivre également un cours d'initiation à l'héraldique, avec, toujours en option, une « petite flânerie héraldique dans les rues de Neuchâtel », sur les traces de Jean de Pury.

Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer auprès de la Rédaction (tél. 865 14 75), qui les informera des dates des différents cours et leur adressera une documentation avec un bulletin d'inscription.

## MESSAGE DU PRESIDENT

par Nicolas A. Junod

Chers membres et amis,

Notre sortie de printemps, le 29 mai dernier, a remporté un vif succès. En effet, 21 membres de la section bernoise et 18 membres neuchâtelois se sont retrouvés aux établissements Saint-Jean, au Landeron, pour y découvrir ensemble une portion de l'histoire de la Maison de Neuchâtel. Comme le relevait un membre bernois, il s'agissait sans doute là d'une première.

Je saisis cette occasion pour remercier nos guides et conférenciers, MM. Andres Moser et Edouard Girard, qui se sont efforcés, chacun à leur manière, de présenter leur sujet dans les deux langues. Nos remerciements vont également à M. Germain Hausmann, secrétaire et chroniqueur de la société, pour l'idée de cette sortie et sa part active à son organisation.

Parmi les activités de nos membres, relevons la participation de trois d'entre eux à la réalisation d'une publication de référence commanditée par la Fondation Sandoz. Un ouvrage de près de 500 pages sortira en effet de presse dans moins d'un an avec la contribution de MM. Pierre-Arnold Borel et Germain Hausmann pour la partie généalogique, Eric Nusslé pour la partie héraldique, ainsi que de MM. André Sandoz, secrétaire du Fonds Sandoz, pour les archives et Philippe Mathis pour les pages Internet (<http://sand-films.com>). Une trentaine d'auteurs travaillent en outre sur la partie rédactionnelle, traitant l'histoire de cette famille par thèmes (les Sandoz en Amérique, les Sandoz en Suisse, les Sandoz industriels, etc.), sans oublier quelques portraits de Sandoz célèbres d'hier et d'aujourd'hui (les seigneurs de Travers, les militaires au service de France et de Hollande, mais aussi le général Sandoz sur la frontière entre les deux Corées et Suzette Sandoz, ancienne conseillère nationale libérale).

Je profite également de cette page pour vous rappeler la présence du bulletin de versement inséré dans ce fascicule, destiné à vous acquitter dès que possible de la cotisation pour l'année en cours, soit Fr. 30.- pour les membres résidant en Suisse et Fr. 35.- pour ceux domiciliés à l'étranger. Comme chaque année, je vous encourage à « arrondir » cette somme, permettant ainsi de nous offrir quelques « extras », à l'occasion de nos sorties par exemple.

Ceci m'amène à vous parler de la prochaine sortie d'automne, organisée par notre vice-président, M. Jacques Portmann, et qui se déroulera à Genève le samedi 9 octobre. La visite des Archives cantonales le matin et celle du Centre des mormons l'après-midi devraient recueillir bon nombre d'inscriptions. Vous pouvez annoncer dès aujourd'hui votre participation à M. Jacques Portmann (Faubourg de la Gare 5, 2000 Neuchâtel, tél. : 032 / 725 68 05 ou, pour les internautes, e-mail : [Jacques.Portmann@com.mcnet.ch](mailto:Jacques.Portmann@com.mcnet.ch)).

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de passer une belle fin d'été et je me réjouis de vous retrouver le 28 septembre à 19h30, selon notre nouvel horaire, pour écouter la conférence de Mme Suzanne Favre.

Amitiés,

Nicolas A. Junod

## PROGRAMME JUSQU'A LA FIN DE L'ANNEE

Mardi 28 septembre 1999  
19h30  
Collège Numa-Droz

**Conférence de Mme Suzanne Favre :**  
Ascendance FAVRE.

Samedi 9 octobre 1999  
09h00  
Genève

**Sortie d'automne** (Jacques Portmann)  
Archives de la République et Canton de Genève,  
repas, visite du centre des Mormons (LDS).

Jeudi 11 novembre 1999  
10h00 env.  
Neuchâtel

**Visite du Cercle généalogique de Mulhouse**  
Ce club alsacien effectue traditionnellement une sortie en Suisse le jour de l'armistice (Eric Nusslé).  
Au programme : visite des Archives communales et du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel avec ses maquettes du XII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle.  
Repas au restaurant des Halles (XVI<sup>e</sup> s.) ; visite commentée de la vieille ville.

Mardi 30 novembre

**Réunion du Comité** chez le président.

Mardi 18 janvier 2000

**Assemblée générale**

## LES INDIENNEURS ETABLIS EN GUYENNE, VENUS DE LA PRINCIPAUTE DE NEUCHÂTEL

par Lucile Bourrachot,

documentaliste-archiviste à Brax en Agenais (Lot-et-Garonne)<sup>1</sup>

Agen, paroisse de Sainte-Foy, 11 septembre 1794. Mariage de Pierre Henri VELLER, 29 ans, fils de feu Christian et de Suzanne JOURNAU, de Colombié, canton de Neuchâtel en Suisse, avec Marianne LAURENS, fille de François et de Marianne PERRIOT. Présents deux imprimeurs d'indiennes, Jonas Pierre FERNET et Louis GOTTREUX.

VELLER décéda le 2 février 1795, rue Grenouilla à Agen.

Agen, paroisse de Saint-Hilaire, 25 juin 1793. Naissance de Jean Mathieu FARNET, fils de Jean, Suisse, imprimeur d'indiennes ; rue du Pont de Garonne, et de Rose BLANCHEE. Témoins Georges Frédéric NESTLER, 34 ans, tourneur, et GOTTREUX, imprimeur d'indiennes, de Neuchâtel (depuis dix mois à Agen).

Agen, 24 août 1793. Témoins à un acte de naissance de Jonas Pierre FARNET, Suisse, imprimeur d'indiennes. Le 9 janvier 1795 naissance de Marie, fille de Jonas Pierre FARNET, imprimeur d'indiennes, et de Rose BLANCHEE.  
Jean-Pierre CINGLE, imprimeur d'indiennes, Suisse de Neuchâtel  
David RENOBERT, imprimeur d'indiennes, du canton de Neuchâtelz (sic).



<sup>1</sup> Tiré de la « *Chronique de la famille Gorgerat* » par P.-A. Borel : Famille Gottreux communière de Bevaix. Souche : Jaques Gottreux - dont la famille possède, en 1604, des droits sur le cimetière de Bevaix - fils de Jehan qui est le fils de Petitjaquet Goutreux censier de Bevaix, fils de Daniel Jaquet, vivant vers 1400 audit village.

## A LA RECHERCHE DE MES ORIGINES

par **Jean-Yves Barbier**,  
10, rue Jean Barbier à Sainte-Foy-lès-Lyon (69)

Il y a plusieurs mois, j'ai découvert un ouvrage d'Oscar Huguenin intitulé « Maître Raymond de Loeuvre<sup>1</sup> ». J'ai pris beaucoup de plaisir à le lire et à le faire lire à mes proches, tant pour la qualité du roman que pour ses belles gravures, mais encore pour l'invitation à découvrir l'Histoire par le biais passionnant qu'est la recherche généalogique.

Mon intérêt a été stimulé par ces personnages romanesques si bien campés au point que, plusieurs fois, je me suis pris au jeu imaginant qu'ils aient pu être, sinon mes propres ancêtres, du moins leurs proches parents.

Oscar Huguenin sait si bien mêler ses connaissances, fruits de son érudition, et sa puissance d'évocation, qu'on est conduit à se demander sans cesse ce qui relève de son imagination et ce que la chance et la perspicacité permettraient de confirmer comme une réalité qui nous concernerait de près.

On a bien sûr envie de retrouver les sources qui ont bien dû, c'est ma conviction, l'inspirer. Voilà pourtant une chose bien difficile à réaliser lorsqu'on est éloigné de Boudry ou de Bôle !

Lors d'un trop court voyage à Boudry, j'ai réussi à me procurer un exemplaire de « L'Armurier de Boudry » qui s'est révélé encore plus prenant. Ne voilà-t-il pas que celui qui pourrait être votre ancêtre prend la parole... et vous raconte sa vie ! Quelle hâte à vouloir remonter son arbre généalogique jusqu'à lui !

Mes recherches, essentiellement fondées sur les relevés faits aux Archives de Boudry par ma famille et moi-même, ne vont malheureusement pas aussi vite. Les Barbier, à Boudry et dans la région, furent si nombreux, leurs liens familiaux si intriqués, qu'il est parfois bien difficile de s'y retrouver. Les archives ne permettent pas toujours de distinguer les homonymes. J'ai, par exemple, rencontré deux Abraham fils de Guillaume, lui-même fils de feu Guillaume, pratiquement contemporains et j'ai bien du mal à ne pas les confondre.

<sup>1</sup> Maître Raymond de Loeuvre est « régent d'école » à Boudry en 1567.

## Généalogie BARBIER

- Jacques BARBIER** né le 26 juillet 1923 à Lyon (69) ; décédé le 25 août 1998 à Sainte Foy lès Lyon où il était maire adjoint. A Caluire et Cuire (69), le 28 octobre 1948, il a épousé :
- Odette Marie EPELLEY** née le 30 mai 1929 au dit lieu.  
Ils sont les parents de :
- Jean-Yves** qui a établi ce tableau après recherches dans les archives de France et dans celles de Boudry.
- Jean BARBIER** né le 13 mars 1894 à Vienne (38), décédé le 22 mars 1951 à Lyon (69). Médecin des Hôpitaux de Lyon ; découvrit le procédé de sédimentation sanguine. Son nom a été donné à la rue de Sainte Foy lès Lyon où sa famille possède maisons et terres.  
Il s'est marié à Chalon-sur-Saône (71) le 22 mars 1922  
Avec :
- Monique Madeleine Marie**  
**Raymonde PIFFAUT** née le 21 août 1901 à Chalon-sur-Saône (71), décédée à Lyon (69) le 6 février 1983 ; leurs enfants sont :
- Jacques**  
**Claude** ligne directe : 1923-1998 ;  
1924-1995 ; né à Vienne (38), mort à Lyon (69) ; épouse en 1948 à Lyon : Christiane NOVE-JOSSERAND née en 1928 à Lyon ;
- Henri** né à Lyon (69) en 1925 ; épouse en 1951 : Anne STALDA-BOURDILLON, née à Marseille en 1931 ;
- Marie Joseph** née à Lyon (69) en 1927 ; elle épouse, en cette même ville en 1946 : Jacques MULETIER, né à Marseille (13) en 1920 ;
- Anne** née à Lyon (69) en 1928 ; elle y épouse, en 1947, Jacques THOUVEREZ, né à Villeurbanne (69) en 1922 ; né en 1930 ; épouse en 1955 : Jacqueline Germaine BLAQUIERE, née en 1935 ;
- Jean-Bernard** 1932-1933 ;
- Marie Monique**  
**Marie-France** née en 1935 ; épouse en 1958, à Lyon (69) : Yves LE NOIR DE CARLAN, né en 1935 à Lyon ;
- Marie-Elisabeth** née en 1938 à Lyon (69) ; épouse en 1987 à Sainte Foy lès Lyon : Marc DE JOUVENEL, né au dit lieu en 1943.

**Jean-Claude BARBIER** né le 10 juin 1865 à Heyrieux (38) ; meurt le 9 décembre 1923 à Vienne (38) où il avait épousé, le 7 mars 1892 :

Marie Emilie DRUGE née le 8 avril 1872 à Alixan (26) ; morte à Vienne (38) le 9 mars 1927. Leurs enfants :

**Anne-Marie** née en 1892 à Vienne (38) ; décédée en 1973 au dit lieu ;

**Jean** ligne directe : 1894-1951.

**Antoine Aimé BARBIER**, né le 3 août 1826 à Heyrieux (38) ; décédé au dit lieu le 10 février 1902. Etais tailleur d'habits et avait épousé, le 20 janvier 1852 :

Marie TOURNIER née à Heyrieux (38) le 31 décembre 1831 ; décédée le 28 mai 1903. Leurs enfants naissent à Heyrieux :

**Georges Claude Joseph** né en 1857 ;

**Claude Antoine** 1860-1936 ; a épousé en 1886 Marie Valentine PONCIN 1866-1941, dont Marie Aimée, 1888-1961, épouse de Claude GAUCHON, 1880-1967 ;

**Jean-Claude** ligne directe : 1865-1923.

**Aimé BARBIER** bourgeois de Boudry, ville où il naît le 21 octobre 1783 ; il mourra à Heyrieux<sup>1</sup> (38) le 12 juin 1837. Il y épousa :

Magdeleine GONNET née le 30 décembre 1793 ; elle mourra le 4 janvier 1873. Leurs enfants sont :

**Marie Louise** née en 1818 à Lyon-Guillotière (69) ; meurt à Heyrieux en 1876. En 1842, elle a épousé Pierre Félix MICHAUD né en 1813 à Saulieu (21) ; mort en 1876 ; dont descendance ;

**Marie** née en 1820 ;

**Jeannette** 1822-1865 ; épouse en 1853 Jean Baptiste LEDOURNER qui mourra à Paris avant 1857, dont : Joséphine (1854-1857) ;

**Antoine Aimé** ligne directe : 1826-1902.

<sup>1</sup> A la suite du blocus de Napoléon contre l'Angleterre, les manufactures de toiles peintes de la principauté de Neuchâtel en Suisse recevaient difficilement les matières premières : coton et drogues pour la fabrication des colorants. Comme le travail diminuait de ce fait, les jeunes gens s'expatrièrent ; Aimé Barbier quitta son pays, s'installa à Heyrieux au Dauphiné afin d'y pratiquer son métier d'indienneur.

**Abraham BARBIER** bourgeois de Boudry, né le 11 janvier 1745 à Boudry, mort au dit lieu le 10 septembre 1806. Il s'y est marié le 22 juillet 1769 avec :

Elisabeth Madeleine BERTHOUD née à Chézard au Val-de-Ruz en 1740. Elle mourra le 4 novembre 1803 à Boudry, bourgade où sont nés leurs enfants :

**Abraham Louis** 1770-1833 ; sa femme Susanne Henriette ROD est née à Corcelles-le-Jorat (Vaud) en 1760. Elle meurt à Boudry en 1810 ; leurs enfants sont :  
 Susanne Madeleine, 1793-1793 ;  
 Marie Madeleine, 1795-1813 ;  
 Susanne Henriette, 1798-1801 ;  
 Frédéric Louis, né en 1800 ;  
 Jean Louis, 1803-1804 ;  
 Charles Louis Aimé, 1805-1805 ;  
 Susanne Henriette, 1806-1823.

Veuf, Abraham Louis épouse en secondes noces, en 1811 à Schangnau au canton de Berne : Rose Marie BIERI ; elle mourra en 1833 non sans lui avoir donné :  
 Jonas Henri, né en 1811, qui épousera Henriette NICOU, dont Jean-Louis né en 1844 ;  
 Emilie, 1813-1833 ;  
 Jules, né à Provence (Vaud) en 1817 ; meurt bébé ;  
 Jules, né en 1820 ;  
 François Louis, 1821-1875, qui a épousé Jeanne Augustine MARENDAZ, dont descendance.

**Rose Marguerite** née en 1771 ;

**David Frédéric** né en 1780 ;

**Aimé** ligne directe : 1783-1837.

**Abraham BARBIER** bourgeois de Boudry, il naît et meurt en cette même ville dont le premier porteur du patronyme est originaire. Né le 6 février 1718 et mort le 20 février 1801. Sa femme est :

Madeleine Françoise ECOFFIN née en 1724 en Vuillans (Vuillens) au pays de Vaud, baillage de LL.EE. de Berne. Elle mourra à Boudry le 2 mars 1789. En cette ville sont nés :

Abraham                    ligne directe : 1745-1806 ;  
 Daniel Henry            né en 1749 ;  
 Jean Pierre              né en 1750 ;  
 Marguerite              née en 1753 ;  
 Marie Madeleine        née en 1755 ;  
 François Louis         né en 1758 ;  
 Abraham Guillaume    né en 1761 ;  
 Marie Louise            née à Bôle en 1764 ;  
 David                     né en 1766.

Guillaume BARBIER    fils de Guillaume.  
 Il meurt en 1759 ; il s'était marié à Rochefort le 18  
 février 1711 avec :  
 Madeleine SANDOZ    du Locle ; elle mourra le 11 mars 1745 à Boudry.  
 Leurs enfants naissent en cette ville et sont :  
 Jean Jaques ?         1713-1794 ; époux de Madeleine ROULET, dont des-  
                                   cendance ;  
 Jeanne Isabeau        née en 1716 ;  
Abraham                ligne directe : 1718-1801 ;  
 Susanne Marie         1721-1733 ;  
 François Guillaume    né en 1723 ;  
 Elisabeth Madeleine    1726-1770 ;  
 Marguerite              née en 1729 ;  
 François Louis         1733-1798 ; se marie en 1759 avec Marie Madeleine  
 VUILLOD : 1732-1793.

**NDR** :

BARBIER, du latin *barbellus*, barbu ; nom de métier, au Moyen Age, le barbier  
 était aussi chirurgien. Var. régionales: **Barbié** (Midi), matronyme : **Barbière** ;  
**Barbieri**, **Barberi** (Corse, pays niçois) ; **Barbieu(x)** (Nord, Picardie).



## GENEALOGIE DE LA FAMILLE MAYOR DE GRANDCOUR (VD) ET NEUCHATEL<sup>1</sup>

par Robin Moschard

- 1) 1. [80] Jean Daniel MAYOR, baptisé le 19.03.1752 à Ressudens VD,  
 + 01.01.1830 à Cudrefin, fils de Jean David (1718-1776) et  
 Judith MAYOR (o 1718).  
 Gouverneur de Grandcour VD en 1779, justicier de Grandcour,  
 médecin de campagne à Cudrefin VD pendant un demi-siècle.  
 ∞ le 30.12.1774 à Ressudens VD, avec Rose Magd. de BELLERIVE,  
 o 17.06.1755 à Bellerive, + 09.11.1821, de Bellerive VD, fille de  
 Antoine Nicolas Abraham (1714 + av1774), curial de Bellerive à  
 Bellerive VD et de Marianne PAUL.  
 Ont 6 enfants :
  - 2) 1.1. A Mathias MAYOR, o 1775 à Cudrefin VD, +1847, branche aînée  
 de Grandcour<sup>2</sup> ;
  - 3) 1.2. B François MAYOR, o 1776 à Cudrefin, +1850, branche cadette de  
 Neuchâtel ;
  - 4) 1.3. Lisette Salomé MAYOR, o 1778 à Cudrefin, +1865 ;
  - 5) 1.4. Charles Jean MAYOR, o 11.01.1780 à Cudrefin (b 23.01),  
 +12.04.1782 ;
  - 6) 1.5. Nicolas Imberth MAYOR, o 20.04.1782 à Cudrefin (b 28.04),  
 + 27.10.1782 ;
  - 7) 1.6. Rose Marianne MAYOR, o 11.07.1783 à Cudrefin (b 20.07),  
 + 11.11.1867,  
 ∞ le 29.10.1801 à Montet-Cudrefin VD, avec Rodolphe  
Benjamin Louis AGASSIZ (1776-1837), d'Orbe (1746) et Bavois  
 VD (1450), pasteur.  
 Ont 4 enfants AGASSIZ :
- 1.6.1. Louis (1807-73), célèbre géologue et paléontologiste, on lui doit  
 notamment des travaux sur les poissons fossiles et l'action des

<sup>1</sup> Cette présentation est le résumé d'un travail de 17 pages (avec bibliographie), déposé à la bibliothèque de la  
 SNG (Bibliothèque de la Ville du Locle).

<sup>2</sup> La branche aînée de Grandcour (A), actuellement en travail, sera développée ultérieurement.

glaciers. Il reçoit la bourgeoisie d'honneur de Neuchâtel le 28 mai 1838.

- 1.6.2. Auguste (1809-77) ∞ avec Julie MAYOR, fille de François (voir sous 16) ;
- 1.6.3. Cécile (1811-91) ∞ avec Eugène WAGNON (1805-44), de l'Isle VD, (voir sous 18) ;
- 1.6.4. Olympe (1813-86) alliée FRANCILLON, de Lausanne, dont desc. Un de leurs fils – Ernest FRANCILLON (1834-1900) – est le fondateur de Longines<sup>1</sup>.

- 3) 1.2.[40] B François Auguste MAYOR, banquier à Neuchâtel, o 12.11.1776 (b 24.11 à Moutet-Cudrefin VD), + 20.09.1850, ∞ le 30.07.1804 à Ntel, avec Charlotte Françoise FORNACHON, de Peseux NE, famille reçue bourgeoise de Neuchâtel en 1729/49, citée déjà en 1418, o 24.09.1779, + 03.06.1829, fille de Antoine Josué (1749-1819) banquier, et de Charlotte Henriette BREGUET (+1793).

François Mayor est reçu bourgeois de Neuchâtel le 12 janvier 1818. Banquier de la banque Mayor-Fornachon à Neuchâtel, il est le principal créancier du comptoir Raiguel en 1832 (ancêtre de la fabrique Longines fondée en 1867) et des Ebauches de Fontainemelon (FHF dès 1816). Premier-lieutenant.

Ils ont 9 enfants :

- 8) 1.2.1. Sophie Marianne MAYOR, o 31.05.1805 (b 29.6 à Ntel), + 05.11.1841, ∞ le 14.05.1832 à Ntel avec Frédéric Auguste (Fritz) BERTHOUD, négociant, de Boudevilliers NE et Ntel (1592), (branche des indienneurs), o 12.02.1797, + 11.12.1862 à Ntel, fils de Jean-Jacques (o 1765) qui est membre du Conseil de la ville de Ntel et courtier en indiennes de la Borcarderie (près Valangin), et de la cousine de ce dernier Henriette Salomé BERTHOUD (1770-1821). Ont 2 filles BERTHOUD : Laure Cécile (o 1834) et Marie Adèle (1835-1929).
- 9) 1.2.2. Cécile Charlotte MAYOR, o 28.12.1806 (à Ntel), + 28.03.1901 (à Ntel, Musée 7), ∞ le 13.06.1826 à Ntel, avec Victor Ernest DROZ, o 01.11.1793 à Neuchâtel,

<sup>1</sup> Cf. R. Moschard, « De l'influence des liens familiaux dans la fondation des Longines », in Informations généalogiques, Bulletin du CGAEB, n°15, été 1996.

+ 24.12.1857 (à son domicile Maison Borel-Wavre, place Pury, à Neuchâtel), de Corcelles NE et Neuchâtel (1730), fils de Abram-Louis (1759-1830), du Grand Conseil dès 1792, du Petit Conseil dès 1799, lieutenant de Ville dès 1809, et de Marianne COLIN. Ont 3 filles DROZ : Sophie (1827-1905), Emma (1834-1914) alliée CLERC dont descendance BONNET, et Pauline (1841-84).

Victor Ernest Droz étudie d'abord à Zurich (1809), à Genève (1816). Pasteur aux Brenets (1827-31), à Ntel (1831-57). Membre de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles dès 1837.

- 10) 1.2.3. N. MAYOR, sans le b, o+ 02.02.1808 à Neuchâtel.
- 11) 1.2.4. N. MAYOR, sans le b, o+ 29.11.1809 à Neuchâtel.
- 12) 1.2.5. Adèle Louise Henriette MAYOR, o 21.10.1810, + 09.03.1811 à Ntel (4½ mois).
- 13) 1.2.6. Laure Adèle Rose MAYOR, o 07.09.1812 à Ntel, + 15.01.1815.

- 14) 1.2.7.[20] B Auguste François MAYOR, négociant en horlogerie, o 24.07.1815, + 22.04.1904 à Neuchâtel,  
 B I ∞ le 21.11.1840 à Neuchâtel, avec Louise Fanny CHÂTENAY, de Neuchâtel (1550), o 06.05.1817, + 25.08.1859 à Neuchâtel, fille de Auguste Xavier (1786-1859) et Susanne Henriette BOREL (1793-1831).  
 B<sup>1</sup> II ∞ le 04.06.1861 à Ntel, avec Marie Cécile JUNOD, d'Auvernier et Neuchâtel (1611), o 22.03.1835 à Auvernier, + 26.02.1932 à Ntel, fille de Charles-Henri (1795-1843), arpenteur et Conseiller d'Etat (1837), et Charlotte SCHULTHESS (1800-56).  
 3 enfants MAYOR-CHÂTENAY :  
Julia 1842, Georges (1843) et William (1844) ;  
 2 enfants MAYOR-JUNOD : Augusta (1862) et Alfred (1871).

Auguste Mayor entreprend un apprentissage de commerce dans la banque de son oncle Antoine Fornachon (1786-1871) à Neuchâtel. Ensuite il se fait négociant en horlogerie à Brooklyn-New-York, USA, (1836-1856) pour le compte de son cousin Auguste Agassiz (1809-77) fabricant horloger à Saint-Imier. Devient ainsi citoyen américain. Ami de son propre cousin le célèbre Louis Agassiz (1807-73), il recueille attentivement ses archives. Revenu définitivement à Neuchâtel en 1856, il y achète une résidence qu'il appelle comme par hasard « Brooklyn » (Maladière 20). Directeur des finances communales, et président du Conseil communal de Neuchâtel (1860-62). Reçoit en août 1877 à Neuchâtel l'empereur du Brésil Pedro II (1825-91) en visite en Suisse<sup>1</sup>. Traduit de l'anglais un ouvrage, écrit par l'épouse du géologue – Elizabeth Agassiz-Cabot-

<sup>1</sup> Auguste Mayor / R. Moschard, « Visite de l'Empereur du Brésil à Neuchâtel (1877) ».

Cary - « Louis Agassiz, sa vie et sa correspondance » (1887). Membre de la Société neuchâteloise des sciences naturelles dès 1857, il contribue à enrichir les collections du Musée en y apportant arthropodes et fossiles divers. Aussi Belletrien à Neuchâtel de 1833 à 1834.

- 15) 1.2.8. N. (fille) MAYOR, morte-née o+ 22.02.1818 à Neuchâtel.  
 16) 1.2.9. Julie Louise Henriette MAYOR, o 11.05.1822 (à Neuchâtel),  
 + 20.01.1847 à St-Imier BE,  
 ∞ le 17.08.1839 à Neuchâtel, avec son cousin germain Auguste AGASSIZ, d'Orbe et Bavois VD, et Saint-Imier BE (1853),  
 o 15.04.1809 à Môtier FR (Vully),  
 + 25.02.1877 à Lausanne. Ont 3 enfants AGASSIZ :  
Rose (1841-1913), Mathilde (1843-1916) et Georges (1846-1910)  
 allié EILSHEMIUS.

Auguste Agassiz entreprend des études commerciales et travaille jusqu'en 1832 dans la banque de son oncle et futur beau-père François Mayor-Fornachon. S'associe (1833) avec Henri Raiguel (1809-98) et Florian Morel (1798-1861) [34] pour fonder un établissement en horlogerie à Saint-Imier où il en devient le maire (1846-1847). Quitte le village en 1850 pour Lausanne – laissant l'affaire toujours sous sa commandite - à son neveu Ernest Francillon (1834-1900), qui sera le fondateur de la fabrique Longines (1867). Nommé bourgeois d'honneur de Saint-Imier (1853), une rue porte aussi son nom<sup>1</sup>.

- 17) 1.2.7a.1. Julie Henriette (Julia) MAYOR, célibataire,  
 o 21.03.1842 à New-York-Brooklyn (USA), + 04.08.1905 à Ntel.  
 18) 1.2.7a.2.B1 Louis Georges Auguste MAYOR, négt en horlogerie à Neuchâtel,  
 o 07.07.1843 à New-York-Brooklyn (USA), + 28.10.1912 à Ntel,  
 ∞ le 08.06.1869 à Neuchâtel avec Julie WAGNON, de l'Isle VD  
 et Montagny VD,  
 o 17.12.1843, + 12.05.1927 à Montagny/Yverdon VD, fille  
 d'Eugène (1805-44) et Cécile Sophie AGASSIZ (1811-91), sœur  
 de Louis).  
 Ont 4 enfants MAYOR :  
Fanny (1870), Cécile (1871), Robert (1874) et Eugène (1877).

Georges Mayor est négociant horloger à Neuchâtel, associé à son fils Robert.

- 19) 1.2.7a.3. B2 [10] William Charles Auguste MAYOR, architecte et dessinateur,  
 o 01.10.1844 à New-York-Brooklyn (USA), + 04.01.1890 à  
 Neuchâtel (grippe),

<sup>1</sup> R. Moschard, op.cit.

∞ le 05.02.1878 à Ntel, avec Pauline Laure Anna LAMBELET,  
 des Verrières et Ntel (1730), o 27.06.1856, + 24.09.1936 à Ntel ;  
 fille de Gust. Henri (1808-86) et Anna Amélie UNGER (1823-90).  
 Ont 3 filles MAYOR :

Annie (1878), Elisabeth (1881) et Alice (1884) [5].

Enfance à Brooklyn jusqu'à 12 ans, à Neuchâtel dès 1856, William Mayor entreprend ensuite des études à la Faculté technique de Lausanne et l'Ecole des Beaux-Arts de Paris. Voyage autour de la mer Méditerranée (1870-72), rapportera de nombreux dessins et croquis à la plume qu'il expose au Salon des Amis des Arts de Neuchâtel (1886-90). S'associe (1872) avec l'architecte Paul de Pury (1844-74) qui meurt 2 ans après ; William achève ainsi l'église de Cressier (1875). Paul Bouvier (1857-1940) – un des maîtres de l'aquarelle suisse de cette époque – entre à 16 ans (1873) en apprentissage chez Paul de Pury, continuera sa formation sous la férule de Mayor. Dès 1874, il restaure et construit plusieurs bâtiments à Neuchâtel et dans les environs dont certains sont démolis : restauration de l'église de Concise, du château de Gorgier et de la Grande Rochette (1880), construit les maisons de Treytel et de Chauvigny (1878-81), le « château » Miremont (1883-84), à Bevaix, Evole 23 (vers 1880) à Ntel qui a servi de domicile à ses filles mariées aux frères DuBois. C'est ici qu'en 1969, cette rue a été baptisée de son nom ; elle ne porte depuis lors qu'un seul numéro ! Ses œuvres les plus connues restent les 15 maisons ouvrières de la Cité Suchard (1887), modèle du genre, dont une fut montée pierre par pierre à l'Expo. nationale de Genève en 1896, et à l'Exposition universelle de Paris en 1900 ; et la distillerie d'absinthe Pernod de Pontarlier.

- 20) 1.2.7b.1. Augusta Marie Cécile MAYOR, o 14.04.1862 à Ntel (b 4.9 y),  
 +18.08.1942 y, Augusta Mayor est membre de la branche  
 neuchâteloise de l'Association du Sou en faveur de l'enfance  
 défavorisée, secrétaire du comité (1912), présidente (1912-34),  
 secrétaire (1935-42). Secrétaire de la section neuchâteloise des  
 Amis de la Jeune Fille. Célibataire.  
 21) 1.2.7b.2. B1 Alfred Henri Auguste MAYOR, pasteur et prof. de philosophie,  
 o 22.10.1871 à Neuchâtel, + 17.06.1948 à Clarens VD,  
 ∞ le 16.05.1904 à Ntel avec Rose Elisabeth CALAME, du Locle  
 et Les Planchettes, o 18.11.1880 à La Chx-de-Fds, + 19.01.1972  
 à Ntel, fille de Louis Edouard (1854-1915) et Rose Julie COLIN  
 (1854-1911).  
 Dom. : Bôle dès 1909 (Résidence La Source), puis Neuchâtel.  
 Ont 4 enfants MAYOR :  
Agnès (1905), Jacqueline (1908), Philippe (1909) et Claude  
 (1914).

Alfred Mayor entreprend des études classiques et une licence en théologie de la faculté de l'Eglise indépendante à Neuchâtel en 1898. Suffragant à Rochefort (1899-1900). Dr en philosophie à Genève (1900). Pasteur à Fenin (1901-09). Professeur de philosophie et psychologie à la faculté de théologie de l'Eglise indépendante à Neuchâtel (1909-33), prof. de phil., psy. Et pédagogie à l'Ecole supérieure des jeunes filles (1918-33), prof. de psy., logique et classification des sciences à l'Ecole de commerce (1923-33). Président du Conseil communal de Bôle (1921-23), et député au Grand Conseil neuchâtelois (1923-28). Président des œuvres de secours aux Belges et aux Serbes (1914-18). Il publie une trilogie à caractère chrétien (1893/98/1912). Fondateur et président d'honneur de la Société romande pour l'Etude et la Protection des Oiseaux. Belletrien de Ntel (1890-96), président des Anciens-Belletriens (1926-28), prés. d'honneur (1932).

- 22) 1.2.7a.2.1. Fanny Julie Cécile MAYOR, o 22.03.1870 à Neuchâtel, + 27.03.1949 à Yverdon.
- 23) 1.2.7a.2.2. Cécile Mathilde Augusta MAYOR, o 07.03.1871 à Neuchâtel, + 25.04.1958 à Neuchâtel.  
 o le 08.10.1894 à Ntel, avec Hermann Auguste NAGEL, pasteur de Thielle-Wavre et Neuchâtel (1869), o 13.01.1870 à Neuchâtel, + 01.10.1921 à Montagny/Yverdon VD, fils de Louis Constant (1825-88), pasteur, et Julie TERRISSE (o 1837, + ap1888).  
 Ont 6 enfants NAGEL : Jean-Louis (1895-1976) allié LEIDECKER, Dora (1898-1986) alliée SCHMIDT, Georges (1899-1956) allié GRISEL, Hélène (1901-76), Henri (1903-77) allié GUEISSAZ et Maurice (1905-67) allié MARGUERAT.

Hermann Nagel passe une licence en théologie à Ntel en 1892, diacre au Locle, pasteur aux Verrières (1896-1904), à Fleurier (1904-08), à Neuchâtel (1908-21).

- 24) 1.2.7a.2.3. B1.1 Robert Georges Auguste MAYOR, négt en horlogerie au Japon o 27.07.1874 à Neuchâtel, + 23.11.1970 à Neuchâtel,  
 o 22.05.1914 à Ntel, avec Emma Lina BEURET, des Breuleux o 09.01.1888, + 12.08.1945 à Ntel (Trois-Portes 33), fille de Juste Emile Auguste (1856-1914) menuisier, et Ida Maria LESCHOT.  
 Ils ont 1 fils MAYOR : André (o 1915).

Robert Mayor est négociant horloger à Yokohama (Japon) en 1895, 1905 et 1911, associé à son père. Ensuite il est fonctionnaire au département des finances de Neuchâtel, à l'estimation cadastrale (1919).

- 25) 1.2.7a.2.4. B1.2 Eugène Charles Georges MAYOR, Dr en médecine, neurologue, psychiatre et... mycologue,

- o 07.06.1877 à Neuchâtel, + 14.09.1976 à Neuchâtel ;  
 o 28.05.1912 à Ntel, avec Lucie Jeanne BONNET, de Clairac (Lot-et-Garonne),  
 o 11.08.1884 à Clairac, + 21.06.1974 à Neuchâtel, fille de Marc Philippe Elie (pasteur à Clairac) et Jeanne Cécile CLERC (o 1859) (arrière-petite-fille de François MAYOR).  
 Ont 3 enfants MAYOR :  
Francine (1913), Georges (1914) et Lisette (1924).

Eugène Mayor est médecin à Neuchâtel dès 1906. En 1910, il entreprend un voyage scientifique en Colombie avec le Prof. Otto Fuhrmann (1871-1945). Médecin à l'Hospice cantonal de Perreux-sur-Boudry (1913-1942). Spécialiste reconnu des champignons, il fait des expérimentations à l'Institut de botanique au Mail dès 1947, où il fit don d'une partie de sa collection mycologique en 1969. Président de la Société neuchâteloise des sciences naturelles (SNSN) (1912-14). Membre de diverses commissions. Dr h. c. des Universités de Berne et Neuchâtel. Chevalier de la Légion d'honneur 1957.

- 26) 1.2.7a.3.1. Anna Fanny Laure (Annie) MAYOR, o 09.12.1878 à Neuchâtel, + 24.12.1972 à (Genève),  
 o le 25.03.1903 à Neuchâtel, avec Ernest DUBOIS (frère de Paul 1878), du Locle, La Chaux-de-Fonds et Ntel (1870), o 12.03.1871 à Travers, + 13.11.1925 à Neuchâtel, fils de Henri Félix Ernest (1838-1928) pasteur, et Pauline BRANDT (1841-1901).  
 Ont 4 enfants DUBOIS :  
Anne-Marie (1904-83), Jacques (1905-79) allié ELISHA, Etienne (1917-91) allié TRAUFFER et Nicole (o 1921) alliée BOVET.

Ernest DuBois entreprend des études de théologie à l'Université de Neuchâtel. Doctorat en philosophie à Berlin, étudie encore la philologie et la phonétique à Paris. Professorat en Angleterre (1895-1900), professeur, puis directeur (1906-25) du Gymnase cantonal de Neuchâtel. Professeur dès 1904 de phonétique au Séminaire de français de la Faculté des Lettres de Neuchâtel. Membre de diverses commissions.

- 27) 1.2.7a.3.2. Elisabeth Julia Laure MAYOR, o 26.01.1881 à Ntel, +09.03.1965 o le 25.09.1902 à Neuchâtel, Paul Félix DUBOIS, frère d' Ernest (1871), o 31.05.1878,  
 + 10.02.1961 à Neuchâtel.  
 Ont 2 enfants DUBOIS :  
Pierre (1903-93), allié BOREL et SCHMID-GUTH, et Gilberte (1904-90) alliée D'ARCIS.

Paul DuBois entreprend des études de théologie à l'Université de Neuchâtel. Pasteur à La Côte-aux-Fées dès 1902, à Travers, puis à Neuchâtel où il succède à son père, jusqu'en 1945. Dernier président du Synode de l'ancienne Eglise nationale, fit partie des autorités de la nouvelle Eglise réformée. Président de la Société suisse des aumôniers, conseiller général de Neuchâtel.

Domicilié rue de l'Evole 23 à Neuchâtel.

28) 1.2.7a.3.3.[5] Alice Gabrielle Laure MAYOR, o 14.02.1884 à Neuchâtel, + 21.09.1946 à Neuchâtel.

Alice est trésorière cantonale des Amies de la Jeune Fille et membre de son comité national suisse.

[4] ∞ le 03.12.1912 à Neuchâtel, Auguste MOSCHARD, de Moutier, o 05.03.1881 à Delémont, + 21.10.1950 à Neuchâtel, fils de Charles (1849-1920) et Eugénie ROBERT-TISSOT (1855-1933). Ont 3 enfants MOSCHARD : Jean (1913-32), Françoise (o 1916) alliée LAUREAU, et Marc (1920-77) [2].

Auguste Moschard a suivi les cours à l'Ecole d'agriculture de Cernier NE (dès 1897). Gentleman farmer à Rüttenen SO (1901-1916), propriétaire-garagiste à Neuchâtel (1919-33). Membre de la commission d'estimation des véhicules à la caserne de Colombier NE en 1919, et nommé expert-chef (1925-1944). Sec.-caissier de l'ACS, section de Neuchâtel (1932). – Domicile : « Le Tilleul » à Cortaillod (1933-50).

29) 1.2.7b.2.1. Agnès Elisabeth MAYOR, o 17.04.1905 à Fenin, + 06.01.1935 à Neuchâtel.

∞ le 06.09.1928 à Bôle, avec Max Oscar ENGELHARD, de Bienne, Morat et Greng FR, o 13.07.1902 à Bôle, + 09.01.1971 à Monthey, fils de Maximilian Erwin (1859-1938) et Louise Emilie BENOIT (1870-1956).

Max Engelhard est d'abord fabricant horloger à Bôle, puis entrepreneur en construction à Lausanne et ensuite à Morgins VS. 2 enfants ENGELHARD :

Yves (1929-50) et Francine (1931-83), alliée BOURCART.

30) 1.2.7b.2.2. Jacqueline MAYOR, o 11.03.1908 à Fenin, + 08.04.1982 à Fleurier, ∞ le 13.06.1931 à Fleurier, avec Philippe Edouard JEQUIER, de Fleurier et Neuchâtel (1787), o 06.09.1897 et + 28.12.1993 à Fleurier, fils de Charles Auguste (1864-1934) et Lucie BORLE. Ont 3 enfants JEQUIER : Mireille (1932) alliée ELLONEN, Jean-Marc (1934) allié BAUMANN et Luc (1938).

Diplômé de l'Ecole d'horlogerie de Fleurier, il fait des stages à Fleurier Watch Co SA (FWCo) en 1920, et à l'Ecole d'horlogerie de Genève (1921-22). Directeur de la Fabrique d'Ebauches de Fleurier SA (FEF) pendant 40 ans (1925-65), dont il devint le président du conseil d'administration en 1963.

31) 1.2.7b.2.3. B<sup>1</sup> Philippe Alfred MAYOR, avocat, juge, o 16.08.1909 à Ntel, ∞ le 12.08.1950 à Neuchâtel (Bôle), avec Yolande Juliette SOGUEL-dit-Picard, de Cernier, o 17.11.1924 à Reconville BE (Tavannes), fille de Gaston (1887-1960) ing., et Erna LIESENDAHL (1889-1964). Ont 2 filles MAYOR : Anne-Catherine (1951) alliée de PERROT et KRIESI et Laurence (1953).

Philippe Mayor est licencié ès sciences commerciales et économiques en 1932, en droit 1934 à Neuchâtel. Secrétaire de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (1941-1947). Président du Tribunal du Val-de-Travers à Môtiers (1947-54), puis président du Tribunal I du district de Neuchâtel (1954 à 1960). Membre, puis président de la Commission scolaire de Môtiers (1949-54), président de la Commission des études complémentaires commerciales à Fleurier (1959-61), président de l'Association pour le développement du Val-de-Travers. Il crée le Service d'aide familiale du Vallon, dont il est le 1<sup>er</sup> président. Philippe Mayor assume ensuite cette même fonction dans l'Association cantonale des Services d'aide familiale (1960-1966), puis dans l'Association suisse des Organisations d'aide familiale (ASOAF), qui le nomme membre d'honneur en 1978. Préside depuis 1958 la Commission d'arbitrage de la Caisse interprofessionnelle neuchâteloise de Compensation pour allocations familiales et de maternité (CINALFA). Conseiller communal libéral de Neuchâtel (1960-1972), et devient président de la ville à 3 reprises. Pendant 12 ans, il est député au Grand Conseil (1961-73), puis collabore à la création d'un service juridique de l'Etat et en assure la direction jusqu'en 1986. Préside la Société des officiers de Neuchâtel pendant 3 ans (1955), puis la Société cantonale des officiers neuchâtelois (1958). Belletrien de Neuchâtel (1929-33).

Domicile : Neuchâtel.

32) 1.2.7b.2.4.B<sup>1</sup>2 Claude MAYOR, Dr en médecine à Prilly VD, o 04.03.1914 à Neuchâtel,

∞ le 29.12.1945 à Lausanne, avec Mirjam SCHAPOVALOFF, o 08.11.1921 à Berne (d'origine russe, Simferopol, Crimée), fille de Zélik et Léa PERELMANN.

Ont 1 fils MAYOR : Alain (1948) allié DESPONDS.

Membre d'honneur du Tennis Club Stade-Lausanne ; domicile : Epalinges VD.

- 33) 1.2.7a.2.3.1. **B1.1 André Robert MAYOR**, professeur de physique et chimie,  
 o 15.06.1915 à Neuchâtel ;  
 ∞ le 02.08.1939 à Ntel, avec **Nelly Emma FAVRE-BULLE**, du  
 Locle et La Chaux-de-Fonds,  
 o 05.04.1915 à La Chaux-de-Fonds NE,  
 fille d'Adrien Charles (1875-1962) et Alice Jeanne ADAM (1879-  
 1965). Ont 2 filles MAYOR :  
**Monique** (1944) alliée GILLARDIN et **Françoise** (1947) alliée  
 STRUB.

André Mayor fait des études de chimie à l'Université de Neuchâtel, licence de physique (1938), doctorat en physique-chimie (1947). Enseignant à l'école secondaire de Saint-Aubin (1938-47), prof. de physique au Gymnase cantonal de Neuchâtel (1947-1965), directeur de l'École secondaire régionale de Neuchâtel (ESRN) (1965-80).

- 34) 1.2.7a.2.4.1. **Francine Yvonne MAYOR**, o 22.04.1913 à Neuchâtel,  
 + 21.03.1987 à Neuchâtel, présidente de la Fédération neuchâ-  
 teloise des femmes protestantes.  
 ∞ le 13.07.1938 à Neuchâtel, avec **Claude Albert ATTINGER**,  
 physicien, de Villiers NE et Neuchâtel (1869), o 26.07.1906, +  
 16.04.1993 à Neuchâtel,  
 fils de Paul-Louis (1865-1939), imprimeur, et Hélène MOREL  
 (1877-1958), petite-fille de Charles-Florian Morel-Raiguel  
 (1798-1861) [34], fabricant d'horlogerie associé à Agassiz, à  
 l'origine des montres Longines.  
 Ont 5 enfants ATTINGER :  
**Philippe** (1941-75) allié RIVIER, **Daniel** (o1943), **Olivier** (o1945)  
 allié FERRARI, **Guillemette** (o1948) alliée RÖÖSLI et **Christiane**  
 (o1952) alliée BERTHOUD.

Claude Attinger a suivi une formation complète d'horloger prolongée par un doctorat en physique. Il publie ainsi de nombreuses communications et publications spécialisées. Chargé de cours à la faculté des sciences de Neuchâtel. Sous-directeur au Laboratoire Suisse de Recherche Horlogère (LSRH) du département de chronométrie et d'essais des matériaux, à Neuchâtel. La Société Suisse de Chronométrie (SSC) l'a nommé archiviste (1964-67), président, puis membre d'honneur le 2 mai 1964.

- 35) 1.2.7a.2.4.2. **B1.2 Georges François MAYOR**, Dr méd., urologue,  
 o 02.04.1914 à Boudry NE, + 10.11.1994 à Zollikon ZH,  
 ∞ 11.07.1953 à Boudry, avec **Françoise de REYNIER**

o 15.06.1926 à Boudry, + 09.06.1991 à Boudevilliers NE, fille de Pierre-Yves (1890-1963), Dr méd. à Boudry, de Neuchâtel (1719), et Adeline-Marie-Henriette de COULON (1889-1984).

Georges et Françoise ont 4 enfants MAYOR :

**Valentine** (o1954) alliée SCHWAB, **Chantal** (o1956) alliée RONZI,  
**Isabelle** (o1957) alliée GRIESSEN et **Patrick** (o1961).

Georges Mayor entreprend des études de médecine à Neuchâtel, Genève et Vienne. Chef de clinique en 1948, puis directeur de son service d'urologie à la clinique chirurgicale universitaire de Zurich (1948). Il dirigea ensuite la clinique urologique de l'hôpital universitaire de Zurich, créée en 1962, occupant ainsi la première chaire d'urologie de Suisse (jusqu'en 1983). Sous sa direction cette clinique a acquis une réputation européenne. Nommé privat-docent (1952). Fut aussi secrétaire (1952), puis vice-président (dès 1966) de la Société suisse d'urologie ; vice-président de la Société internationale d'urologie ; secrétaire-général de la revue Urologia Internationalis (Bâle/N.Y.) ; membre fondateur, administrateur, trésorier et membre honoraire de la Société suisse et de la Société allemande d'urologie.

- 36) 1.2.7a.2.4.3. **Lisette Claudine (Lise) MAYOR**, o 29.03.1924 à Boudry,  
 ∞ le 13.04.1946 à Neuchâtel, avec **Hans Rudolph (Jean)**  
**CHRISTEN**, Dr en droit, de Herzogenbusee BE, o 04.02.1916 à  
 Berne, fils de Gottfried (1880-1958) et Frieda HODLER (1882-  
 1956). Ont 3 enfants CHRISTEN :  
**Marc-Alain** (o1947) allié RUPP, **Ariane** (o1951) alliée PEDROLI  
 et **Luc** (o1955) allié ETTLING.

Jean Christen est juriste dès 1942, président national et international des Industries et du Commerce. Président de la Gewerbe Berne (Banque hypothécaire des Arts et Métiers).

### Blasonnement des armoiries<sup>1</sup> de la famille MAYOR de Grandcour, branche partie pour Neuchâtel :

#### Variante 1 (ancienne) :

*D'or à une fleur de lys d'argent accostée de deux étoiles du même sur trois monts de sinople en pointe (1802).*

#### Variante 2 (moderne) :

*Parti, d'argent à trois barres de sable et d'azur au faisceau de licteur d'or.*

<sup>1</sup> « ARMORIAL NEUCHATELOIS », L. et M. Jéquier, 1944 et Archives Claude-Georges Brülhart, Fribourg (NDR).

## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 26 MAI 1998

par **Germain Hausmann**

Présentes : 16 personnes (2 personnes excusées)

A l'heure dite, notre président nous reçoit et explique pourquoi nous nous réunissons aujourd'hui dans une salle inhabituelle pour nous au collège latin. En fait, ce changement d'habitude est dû à notre conférencier, qui voulait bénéficier d'un rétroprojecteur afin de mieux illustrer son exposé. M. Jean-Marc VON ALLMEN est un biologiste qui a passablement roulé sa bosse, tant en Suisse qu'en Angleterre, où il a d'ailleurs trouvé l'âme sœur. Il y a deux ans, lui et sa femme ont été attaqués par un méchant virus, celui de la généalogie. Grâce à l'ordinateur, il a réussi à réunir une très grande quantité de renseignements sur ses ancêtres. Il nous présente aujourd'hui le résultat de ses recherches et s'attachera à nous décrire plus particulièrement la famille de l'un de ses grands-parents, les HUGUENIN-VIRCHAUX. Il terminera par quelques réflexions à propos des méthodes de travail qu'il a utilisées et réfléchira à haute voix sur les avantages et les désavantages des recherches avec ordinateur ou avec Internet. Une rencontre mondiale des HUGUENIN est prévue. Enfin, une copie de son travail sera déposée aux Archives de l'Etat de Neuchâtel.

Cet exposé, particulièrement clair et richement documenté, se trouve dans les archives de notre Société. Toute personne intéressée pourra consulter le dossier constitué à ce sujet dans les archives. Il y verra en outre une liste des noms de familles qui se trouvent dans la généalogie HUGUENIN-VIRCHAUX, une brève nomenclature des HUGUENIN partis à l'étranger et une généalogie sommaire des descendants d'OUTHENYN CHIEZ HEUGUENIN.

Après cet exposé, notre président règle quelques petits problèmes inhérents à notre société. Désormais, nos réunions ne se dérouleront plus au Centre Point, mais toujours au Collège latin. La séance du comité aura lieu le 13 novembre prochain dans la salle habituelle. Enfin, la date de notre réunion à Gorgier est définitivement fixée au 11 juillet prochain. Nous espérons qu'une nombreuse assemblée viendra visiter ce monument historique peu connu.

La séance est levée à 21 heures 30, mais un petit groupe se forme autour de notre conférencier. Beaucoup de nos membres s'intéressent à ses méthodes informatiques, si bien que la salle reste animée pendant quelques minutes encore.

## LA FAMILLE HUGUENIN-VIRCHAUX

résumé de la conférence de **M. Jean-Marc von Allmen**  
par **Germain HAUSMANN**

M. Jean-Marc VON ALLMEN descend par ses grands-parents de deux familles neuchâtelaises, les HUGUENIN-VIRCHAUX et les ROULET. Depuis deux ans, il est parti à la recherche de ses ancêtres. Les résultats en si peu de temps sont spectaculaires, mais il avait une aide précieuse, son épouse, Sarah VON ALLMEN, qui, malgré ses origines anglaises, s'est passionnée pour les ancêtres suisses de son mari. Son aide lui fut particulièrement précieuse.

Les HUGUENIN-VIRCHAUX descendent de la famille HUGUENIN, du Locle. Avant d'aborder la généalogie proprement dite, voyons d'où est issue cette lignée.

Elle provient des Montagnes neuchâtelaises, soit d'un ensemble de vallées d'altitude (à 1000 mètres environ) sises au nord-ouest de la ville de Neuchâtel, en direction de la frontière française. Dans l'une d'entre elles, existait un petit lac, ce qui lui a donné son nom. En effet, le nom de Le Locle vient du celtique "loch", le lac. Ce grand étang était entouré de marais. Un petit ruisseau l'alimentait et était son exutoire, le Bied. Tout cela a disparu aujourd'hui, le lac et le marais ont été asséchés, le Bied canalisé.

Le Locle est cité une première fois vers 1150. Un acte non daté de cette époque raconte comment les seigneurs de Valangin en firent don au monastère de Fontaine-André qui venait d'être fondé près du lac de Neuchâtel, au-dessus de La Coudre. L'obituaire de cette abbaye rappelle aussi ce fait. Sous l'aile protectrice de ces moines (il s'agissait en fait de chanoines dépendant de l'ordre de Prémontré), des familles commencent peu à peu à coloniser la région. Au XIV<sup>e</sup> siècle, les seigneurs de Valangin rachètent à cette abbaye tous ses droits et entreprennent une politique encore plus active de colonisation. Ils cherchent à y attirer le plus de personnes possible en leur octroyant des franchises. La première d'entre elles, en 1372, libère les habitants du Locle et de La Sagne et les proclame hommes libres. Désormais, ils s'appelleront "francs-abergeants". De plus en plus de privilèges leur sont acquis, généralement contre paiement, jusqu'en 1480, date où la région est connue comme "le Clos des franchises". A partir de 1502, sous certaines conditions, ces hommes libres peuvent obtenir la position sociale alors fort enviée de bourgeois de Valangin.

Après avoir ainsi brièvement évoqué le contexte dans lequel vivaient les Loclois, intéressons-nous plus particulièrement à la famille HUGUENIN. Rappelons tout d'abord que ce nom tire son origine d'un prénom, d'un diminutif de Hugues. Il signifie le petit ou le jeune Hugues. L'ancêtre de la famille se prénommaient sans doute ainsi, mais portait un autre nom de famille. Comme cela arrive souvent à cette époque, sa descendance reprit uniquement son prénom. Le prénom de Huguenin étant assez couramment porté au Locle à cette époque, nous ne pouvons malheureusement pas définir qui était cet ancêtre éponyme.

En fait, la famille apparaît en 1461-1462 en la personne de deux frères : Jehan et Vuillemin HUGUENIN. Dès 1463, nous rencontrons un certain Othenin, le fils de Vuillemin. Avec son frère Jehan, ils sont cités jusqu'en 1485. Othenin avait donc vingt ans au moins en 1463. Il serait né donc avant 1443, et son père au moins vingt ans avant, soit avant 1423.

C'est de cet Othenin, dit aussi Outhenyn chez Heuguenin, un franc-bergeant vivant à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, que proviennent toutes les personnes appelées jusqu'à aujourd'hui Huguenin. A ce jour, notre conférencier a pu en découvrir plus de 3900. Ils ont vécu aux alentours du Locle, de La Chaux-du-Milieu, des Ponts-de-Martel, de La Sagne et des Planchettes. Certains ont émigré aux Etats-Unis ou en Australie, d'autres se trouvent en Hollande, en France, au Mexique. Avec le nom des personnes alliées (qui portent le plus souvent d'autres noms locaux comme JACOT, JEANNERET, MATTHEY, PERRENOUD, ROBERT, VUILLE, etc.), notre conférencier a rassemblé des renseignements d'ordre généalogique sur plus de 5000 personnes.

Les fils ou les petits-fils d'Othenin ont certaines fois été désignés par des surnoms que leurs descendants ont gardés. Au cours de son étude, M. VON ALLMEN a rencontré des HUGUENIN-BENJAMIN, des HUGUENIN-BERGENAT, des HUGUENIN DES BOIS, des HUGUENIN-BOSSON, des HUGUENIN-DUMITTAN, des HUGUENIN-ELIE, des HUGUENIN-JONATHAN, des HUGUENIN-JUNET, des HUGUENIN-LENOIR, des HUGUENIN-L'HARDY, des HUGUENIN-D'HOTAUX, des HUGUENIN-RICHARD, des HUGUENIN-TENET, des HUGUENIN-VIRCHAUX, des HUGUENIN-VUILLEMENET, des HUGUENIN-VUILLEMIN et des JEANHUGUENIN. Précisons que toutes les familles inscrites en gras ont pu être rattachées au tronc commun. Ces doubles patronymes, tels que nous les rencontrons ici, sont typiques du canton de Neuchâtel, ainsi que de la région voisine de Franche-Comté.

C'est d'un des petits-fils d'Othenin, Jaques (fils d'Othenin, petit-fils d'Othenin), que descendent les HUGUENIN-VIRCHAUX. Ce personnage avait

acheté un champ un peu à l'extérieur du Locle à un homme nommé Janthot VIRCHAUX, d'où le nom que prirent ses descendants. Le 19 décembre 1553, ledit Jaques HUGUENIN fait la reconnaissance suivante (reconnaisances des Monts de Travers, 1553, f. 383-389) : « Jaques Huguenin de chiez feu Outhenin, qui fust fils d'Othhenyn, le 19 décembre 1553, par pure franchise, confesse publiquement, estant de franche condition, les biens à leu advenus et déjà reconnus par Hugonin, Jacob et Outthenin (le père du confessant), tous trois filz de feu Outhenyn Heugonin, communier du Loucle, son droict et partage d'un maix en morcel de terre estant en prelz, cernix, pasquiers et pasturaiges gisant à la Chaux de Chevalée, territoire de Travers, partys en trois lods (dont le tier advenu audict reconnaissant), joutant devers ouberre (sud) les Roches des Glottes, devers joran (nord) la Brévina, sur la part duquel fut édifié une mayson de boys pour laquelle il doit 4 gros, monnoye payable à mondict seigneur noble Symon de Neufchastel. Jaques aura l'aisance d'y faire un four à pain pour son usage. La dixme du bledz qui croistra sur ledict maix à scavoier deux esmynes à la mesure de Neufchastel par pose de belle vuagne que ledit reconnaissant payera selon les us et coutumes du lieu ... ».

Le nom d'HUGUENIN-VIRCHAUX va peu à peu s'officialiser. Tout d'abord, il se fixe sans doute oralement, pour progressivement être reconnu dans les textes écrits. En fait, seuls, les petits-enfants, voire même les arrière-petits-enfants, porteront le nom d'HUGUENIN avec son suffixe.

Ainsi, Jonathan, fils de David, petit-fils de Blayset et arrière-petit-fils dudit Jaques, est encore inscrit sous le nom d'HUGUENIN, ainsi que ses enfants, et même ses petits-enfants. C'est seulement à partir de son petit-fils, Moïse, fils de Daniel, que le nom d'HUGUENIN-VIRCHAUX apparaît régulièrement et sera repris par l'état civil.

Mais, pour en revenir à Jonathan, on le désigne lors de son troisième mariage par le nom de « HUGUENIN DIT VIRCHAUX ». Ce suffixe montre bien que VIRCHAUX n'est alors considéré que comme un surnom. Jonathan semble avoir possédé une demeure à La Baume, hameau en dehors du Locle. Il meurt aux Planchettes, après, sans doute, avoir laissé à son fils la gestion de sa ferme. Comme il porte un prénom rare, il devient pour un temps l'ancêtre éponyme d'une lignée. Ses descendants se nommeront au choix « HUGUENIN-DIT-JONATHAN », « HUGUENIN-VIRCHAUX-DIT-JONATHAN » ou « HUGUENIN-DIT-CHEZ-JONATHAN », mais cela ne durera pas.

Toujours à propos de ce personnage, notons que sa seconde femme, Susanne Marie, est la veuve de Jacques HUGUENIN, notaire et justicier, du Locle, auteur d'un armorial neuchâtelois.

De Jonathan, descend la lignée de notre conférencier. Parmi tous les personnages qui la composent, relevons en particulier deux cas assez extraordinaires : tout d'abord, Daniel HUGUENIN-VIRCHAUX (1789-vers 1827-37), fils de Daniel Henry, petit-fils de Daniel, arrière-petit-fils de Jonathan. Il avait décidé que son prénom lui survivrait. Aussi, il l'a donné à chacun de ses fils, tous nés au Locle : Daniel Henri (né en 1815), Daniel Auguste (1816-vers 1846-1849), Daniel Frédéric (né en 1820), Louis Daniel (né en 1823) et Daniel Philippe (né en 1827). Voilà un bel exemple de ténacité.

Son fils, Daniel Henri (né en 1815) était manifestement féru d'histoire. Avec son épouse, Emilie RACINE (née en 1814), il a affublé presque tous ses enfants de prénoms hors du commun, certains à références royalistes. Il veut sans doute montrer ainsi ses préférences politiques. Voici la liste de ses enfants, tous nés au Locle, la plupart décédés aux USA : Louise Amélie, née en 1839 et morte vers 1872, Jules César, 1840-1877, Bernard Soliman, né en 1842 (Soliman : nom d'un sultan ottoman), Bernadotte Iwan, 1843-1872, (Bernadotte : nom d'un général français devenu roi de Suède), Zélie Stratonice Henriette, née en 1844 (Stratonice : princesse macédonienne connue pour sa grande beauté), Adolphe Aloïs Reding, 1845-1873 (Aloïs de Reding : chef des Schwytzois qui ont résisté à l'invasion française en 1798), Marie Antoinette, née en 1847 (du nom de la reine de France) et Elisabeth Louise, née en 1850 (du nom de l'épouse de Frédéric-Guillaume IV, roi de Prusse et prince de Neuchâtel).

A la famille HUGUENIN-VIRCHAUX, appartenait aussi le peintre neuchâtelois Fritz Edouard HUGUENIN-VIRCHAUX, plus connu sous son pseudonyme HUGUENIN-LASSAUGUETTE. M. Pierre Arnold BOREL a présenté la généalogie de ce personnage, il y a quelques temps (cf. Assemblée générale du 17 décembre 1996). Il descend d'un frère de Jonathan. Notre conférencier a pris contact avec les descendants de cet artiste qui habitent en France et au Mexique. Il a pu obtenir de leur part quelques détails inédits.

M. VON ALLMEN s'intéresse non seulement aux familles restées en Suisse, mais essaie aussi de prendre contact avec celles qui ont émigré. Il ne faut pas oublier que la Suisse au XIX<sup>e</sup> siècle n'était pas aussi riche qu'aujourd'hui. Elle nourrissait avec peine tous ses habitants. Cette situation a entraîné un flux plus

En 1819, des émigrants provenant essentiellement du canton de Fribourg fondent la colonie de Nova Friburgo au Brésil. En Bessarabie, le village de Chabag est créé en 1822. En 1846, le canton de Glaris organise une émigration massive de ses ressortissants qui s'installent à New Glaris.

C'est ainsi que beaucoup de Neuchâtelois ou de Jurassiens quittent la Suisse au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, pour commencer une nouvelle vie. Certaines communes leur donnaient même les moyens financiers de le faire, en leur accordant un subside de 400 francs suisses ou six mois du salaire d'un ouvrier. Elles espéraient ainsi se débarrasser de pauvres qu'elles n'auraient plus besoin d'assister en cas de crise économique. Elles assortissaient d'ailleurs leur don d'une condition : il leur était interdit de revenir au pays ; sinon, ils avaient l'obligation de rembourser la somme à eux avancée, avec un intérêt de 4% par an calculé à partir du jour de leur départ. Comme il était souvent difficile de trouver du travail en Suisse, ces conditions étaient acceptées avec empressement, tant l'Amérique paraissait être un paradis où il était facile de s'enrichir et d'acquérir des terres.

Dès 1850, des annonces sont publiées régulièrement dans les journaux par des agences de voyages bâloises, bernoises ou françaises. Au départ du Havre, le voyage coûte entre 80 et 100 francs suisses, selon le nombre d'émigrants. La nourriture à bord, d'une valeur de 40 francs environ, se compose de 40 livres de biscuits, de 5 livres de riz, de 5 livres de farine, de 4 livres de beurre, de 14 livres de jambon, de 2 livres de sel, d'un sac de pommes de terre et de 2 litres de vinaigre. Les émigrants sont obligés d'apprêter eux-mêmes leurs repas. A cela, s'ajoutent le prix du transport au Havre (environ 60 francs) et la nourriture pour 4 ou 5 jours passés dans la diligence. Des clipper, tels que le "Savannah" ou le "Sirius", traversent l'Atlantique en moins de 200 jours, rendant le trajet beaucoup plus facile (et moins meurtrier) que pour les premiers colons.

En 1857, l'agence d'André ZWILCHENBART, de Bâle, annonçait des passages en paquebots pour New York, ainsi qu'en trois-mâts américains vers la Nouvelle-Orléans. Trente-trois ans plus tard, en 1880, la même agence vantait ses transports en paquebots à vapeur en direction des Etats-Unis, vers le Canada ou l'Amérique du Sud.

La recherche de ces branches émigrées intéresse notre conférencier. Pour établir un contact, le moyen le plus simple est Internet. Il a ainsi constitué sur ce media une page de généalogie en français et une autre en anglais, dont l'adresse est la suivante : <http://www.home.ch/~spaw1634>. Il reçoit de 1 à 5 messages par jour qui proviennent de personnes cherchant leurs origines. Il lui a été ainsi

possible de relier au tronc principal plusieurs familles américaines portant le nom de HUGUENIN, ainsi qu'une branche australienne, une mexicaine et des françaises. En fait, le travail ne fait que commencer. Il a déjà récolté des renseignements sur 15000 personnes pour les quatre familles de ses grands-parents.

En voici quelques exemples : Julius Abram HUGUENIN s'est intéressé à son ancêtre, David HUGUENIN, qui était planteur de coton en Caroline du Sud. Il était parti vers 1770 lors de la fondation de la cité de Purysburg (par un membre de la famille neuchâteloise DE PURY). L'endroit était malsain ; il y eut beaucoup de morts. Mais David parvient à survivre. Sa plantation était exploitée par de nombreux esclaves noirs. Sa descendance est abondante (environ 1000 personnes). On pourrait raconter plusieurs anecdotes intéressantes à ce sujet, comme ce duel à propos d'une affaire d'honneur. Lors de la guerre de Sécession, certains membres de la famille servent au Nord, d'autres chez les Confédérés.

Notre conférencier a trouvé aux USA une branche HUGUENIN-ELIE, une HUGUENIN-VUILLEMENET, plusieurs HUGUENIN-VIRCHAUX ou simplement HUGUENIN. Au Mexique, il suit la trace des descendants du peintre HUGUENIN-LASSAUGUETTE. En France, il rencontre plusieurs familles, dont certaines ont des liens de parenté avec Franz LISZT et Richard WAGNER. En Australie, s'est installée une branche de la famille HUGUENIN-DUMITTAN. Il y en a aussi en Hollande et ailleurs. Il reste encore beaucoup de travail à effectuer.

Il ne faut pas uniquement utiliser l'informatique. Tout le monde n'est pas relié à Internet. La bonne vieille méthode du courrier postal reste utile et d'un emploi constant. Il s'agit aussi de faire attention au fait que l'orthographe d'un nom de famille peut évoluer. Les Américains anglicisent certains noms, les Allemands les germanisent certaines fois. De même, nos ancêtres francisaient des noms étrangers. Ainsi, des VON ALLMEN sont devenus des DUCOMMUN-DIT-L'ALLEMAND.

On doit aussi se méfier d'étymologies populaires. Ainsi, beaucoup de HUGUENIN croient que leur nom provient des Huguenots qui se sont réfugiés en Suisse. Il s'agit en fait de la collision de deux mots d'origine fort différente. Comme nous l'avons vu plus haut, Huguenin vient du prénom Hugues, alors que Huguenot tire vraisemblablement son origine de "Eidgenots", nom du parti genevois favorable à la Confédération (*Eidgenossenschaft* en allemand) et à Calvin.

Notre conférencier n'a pas, de loin pas, résolu tous les problèmes à propos des HUGUENIN et des ROULET. Il subsiste beaucoup de noms flottants, qu'on ne peut rattacher à aucune branche. Les fréquents cas d'homonymie et la maigreur des renseignements à notre disposition ne nous permettent souvent pas de déterminer à quelle branche appartient tel personnage. Il faut pour se décider être attentif aux noms des parrains ou des marraines, poursuivre la généalogie sur encore une génération même pour les filles. Toutes ces méthodes permettent d'y voir plus clair, mais ne résolvent pas tous les cas.



**Blason de la famille Huguenin :**

*D'azur à une fleur de lys d'or sommée d'un pigeon d'argent et entourée de deux branches de laurier du second mouvantes de six monts de sinople (DHBS - 1928)*



**Blason de la famille Roulet :**

*D'azur à un chevron (ou à une fleur de lys) d'or, accompagné en chef de deux étoiles du même et de trois coupeaux de sinople en pointe (variante - DHBS)*

## TROISIEME RENCONTRE GENEALOGIQUE DU CENTRE GENEALOGIQUE DE SAVOIE

par Germain Hausmann

Une société de généalogie n'a pas pour seule tâche d'aider ses membres à faire des recherches familiales uniquement dans son petit coin de terre, elle se doit aussi d'entrer en contact avec ses consoeurs, ses voisins. En effet, les migrations sont une des constantes de l'histoire humaine. On ne peut concevoir de faire l'historique d'une famille, en ignorant que cette lignée peut tirer ses origines d'une terre étrangère ou qu'un certain nombre de ses descendants sont établis sous d'autres cieux, au pied d'autres montagnes et au bord d'autres lacs et rivières.

C'est dans cet esprit que je partis avec MM. Georges FALLET et Pierre Arnold BOREL en Savoie pour représenter notre société à la troisième rencontre du Centre généalogique de Savoie. Cette réunion s'est déroulée à Taninges en Haute-Savoie le dimanche 28 juin 1998. Ce village se situe dans une vallée parallèle à l'axe Genève-Chamonix.

Dans une église, chaque section des pays de Savoie et de Haute-Savoie s'est présentée au public, ainsi que les sociétés vaudoise et valaisanne. En outre, deux stands étaient consacrés à l'exposition de programmes informatiques.

La matinée a été consacrée à découvrir chacune de ces associations. Ce fut l'occasion de prendre contact avec divers visiteurs dont les recherches menaient en Suisse. Quelques-uns portaient des noms typiquement neuchâtelois et nous nous efforçâmes selon nos compétences et nos connaissances de les aider de notre mieux. Ces dialogues ne sont pas à sens unique d'ailleurs et nous permirent de découvrir des approches de recherches différentes et des organisations un peu "exotiques" pour nous.

L'après-midi fut plus touristique. Nous avons visité le remarquable ensemble de bâtiments qui nous recevait aujourd'hui. Nous nous permettons de développer un peu plus cette partie. Il nous a en effet paru intéressant de décrire d'une façon un peu plus approfondie une histoire passablement ignorée chez nous, bien qu'elle concerne un pays proche.

## QUELQUES MOTS SUR LE FAUCIGNY ET L'ABBAYE DE MELAN

Si Taninges fait actuellement partie du département de Haute-Savoie, cette localité a appartenu tout au long de son histoire à une entité qui a toujours su garder le sentiment de sa singularité : le Faucigny. Cette ancienne province tire son nom d'un château dominant la moyenne vallée de l'Arve, à quelque distance d'un modeste village. Cette seigneurie regroupait la majeure partie des bassins de l'Arve et de son affluent, le Giffre; elle s'étendait en gros entre Hermance, au bord du Lac Léman, et Chamonix.

Cette seigneurie apparaît dès l'an mille. Son chef, Aimerard, est le premier membre connu de cette dynastie. Nous ne connaissons pas ses origines, mais l'abbé de Cluny signale son appartenance à la grande noblesse. Les Faucigny sont très probablement des parents ou des vassaux des comtes de Genève. Aimerard a un fils Louis, dont la veuve, Thetberge, épouse vers 1060 le comte Gérold de Genève. Leur fils, Guillaume, vit jusque vers 1125. Lui succède son enfant, Raoul (ou Rodolphe). Ce dernier engendre d'une part Aimon I, qui participe à la Deuxième Croisade (1144-1148), dont descendent les seigneurs de Faucigny, d'autre part Raoul dit l'Allemand, souche de l'actuelle maison princière des Faucigny-Lucinges. Les fils d'Aimon, Henri et Raoul, se succèdent à la tête de la seigneurie à la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

Mais, le grand homme de la dynastie est Aimon II (1202-1253). Très entreprenant et ambitieux, sans être véritablement un guerrier, il poursuit une politique tenace d'accroissement territorial pour laquelle il a de sérieux atouts : au départ, il dispose d'un vaste domaine assez regroupé (la seigneurie de Faucigny). Contrairement à tant d'autres grands seigneurs de son époque sérieusement endettés, nous le voyons en maintes occasions payer comptant ses acquisitions. Il semble disposer d'un pactole qui lui permet d'avoir les moyens de son ambition.

Ce sera malheureusement le dernier de sa lignée, car il n'a que deux filles. Il va d'ailleurs favoriser l'une d'entre elles, Agnès, qui avait épousé un cadet de la famille de Savoie, Pierre II. Celui-ci, personnage exceptionnel, mène une carrière très brillante, tant à la cour d'Angleterre qu'en Suisse romande. Ses nombreuses acquisitions et conquêtes au Pays de Vaud lui vaudront le surnom de « Petit Charlemagne ». Succédant à son beau-père en Faucigny en 1253, il devient comte de Savoie en 1263. Ainsi, le Faucigny aurait pu entrer de façon

pacifique dans les possessions savoyardes. Cependant, le sort en a décidé autrement : Pierre et sa femme meurent en 1263, ne laissant à la tête du Faucigny qu'une fille Béatrice, épouse de Guigues, dauphin de Viennois. De son côté, la Savoie revient au dernier frère de Pierre, Philippe.

Cet arrangement, parfaitement conforme au droit féodal, se révélera désastreux pour les pays concernés. En effet, de nombreux conflits séparaient déjà la Savoie du Dauphiné; une guerre devient inévitable. Un accord en 1269 maintient une trêve assez fragile. La même année, Guigues meurt et laisse sa veuve, Béatrice, dans une situation assez délicate. Elle doit se rapprocher de ses cousins savoyards; mais la paix reste fragile, alors qu'elle assume la régence de ses Etats au nom de son fils, Jean. Elle a la douleur de perdre en 1282 cet enfant, alors âgé de 16 ans, suite à une chute de cheval. Le Dauphiné et le Faucigny passent alors au mari de sa fille, Anne, épouse d'Humbert de la Tour du Pin. Ce dernier étant déjà en conflit avec la Savoie, la guerre ne fait que prendre de l'ampleur lorsqu'il hérite de ses biens dauphinois. Le Faucigny passe ensuite à Hugues, son fils (+ en 1321), puis à Humbert II (+ 1355). Ce dernier, attiré par la vie contemplative, cède en 1349 toutes ses terres au futur Charles V de France (qui deviendra ainsi le premier dauphin de France, dauphin étant pris au sens de fils aîné de la maison royale). Ainsi, le Faucigny devient "français", enclavé totalement dans les terres des Savoie. Après un bref conflit, cette situation se pacifie par le traité de Paris du 5 janvier 1355, selon lequel les Savoyards cèdent divers fiefs qui leur appartenaient en Dauphiné contre le Faucigny.

Cette longue période de conflit a forgé une identité régionale. Aussi, à plusieurs reprises, le Faucigny, associé au Genevois, sert d'apanage à l'un ou l'autre des cadets de la maison de Savoie. Ainsi, en 1514, il revient au frère du duc Charles III, Philippe, époux de Charlotte d'Orléans, auteur de la branche des Savoie-Nemours. Nous pouvons établir ainsi un lien entre le Faucigny et notre pays, puisque notre dernière souveraine française, Marie de Nemours, appartenait par mariage à cette famille.

La lignée des Savoie-Nemours s'éteint en 1659 en la personne du duc Henri. Le Faucigny dépend dorénavant directement de Chambéry ou de Turin. En 1792, la région est annexée à la France révolutionnaire et rattachée au département du Léman, avec comme chef-lieu Genève. 1814 la ramène dans le giron du royaume de Sardaigne et la coupe de son exutoire naturel, Genève. Enfin, en 1860, après un plébiscite plus ou moins arrangé, elle se donne à la France. Par décret impérial du 12 juin 1860, elle est intégrée dans la zone franche, avantage aboli en 1923.

Après ces considérations d'ordre général, attardons-nous plus particulièrement au bâtiment qui abrite cette réunion de généalogistes, l'abbaye de Mélan.

En 1262, il existe déjà à cet endroit une chapelle, dans laquelle Agnès de Faucigny, épouse de Pierre II de Savoie, dicte ses dernières volontés. Cet édifice appartient sans doute à l'époque à un domaine princier dont il semble servir de lieu de culte.

C'est la fille de Pierre et d'Agnès, Béatrice, qui va donner toute son importance à Mélan. Après la mort de son fils unique, elle y fonde un couvent de nonnes qui suivront la rude règle des chartreux. L'acte de fondation du 3 juin 1285 y établit 40 moniales et 7 prêtres. Bien que les bâtiments soient inachevés, les religieuses s'y installent en 1288.

Leur église est consacrée le 28 décembre 1290. Ses formes simples, sans aucune fioriture, rappellent le dépouillement de la règle que suivent les chartreux. Le chœur est flanqué de deux chapelles, l'une fondée en 1345 par le bailli de Faucigny, Humbert de Cholay, l'autre en 1374 par Amédée VI de Savoie. Rien ne laisse deviner au visiteur d'aujourd'hui ces adjonctions d'époques différentes, tant le chevet présente de l'extérieur une composition harmonieuse. Malheureusement, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, un prieur fait modifier de façon déplorable l'aspect intérieur de l'édifice, ce qui lui enlève une partie de son charme.

Sur le plan spirituel, à la ferveur du début succède une période de relatif relâchement à la fin du Moyen Age. Sur le plan matériel, malgré les donations importantes de la fondatrice, l'abbaye ne connaît jamais l'opulence et souvent sa pauvreté contraint ses responsables à réduire le nombre des nonnes. Les bâtiments subissent de nombreux incendies qui accroissent les difficultés de la communauté.

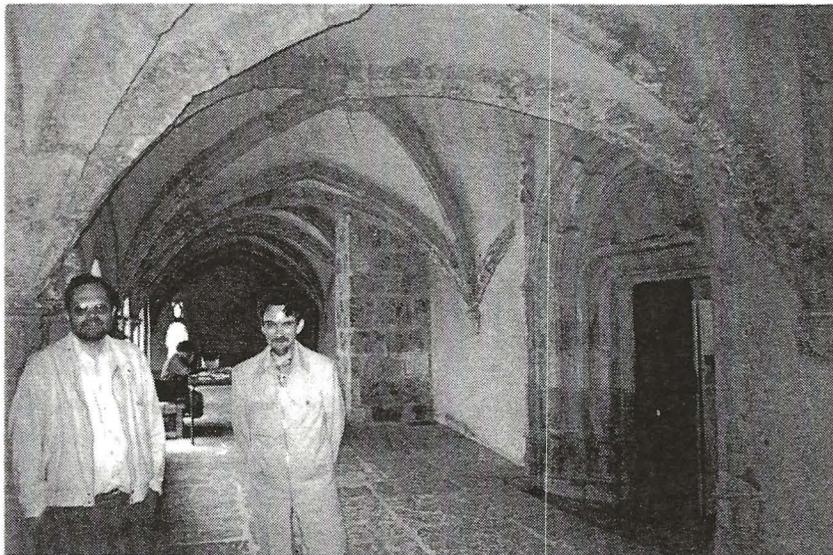
C'est à l'un d'entre eux, en 1528, que l'on doit la construction d'un remarquable cloître, ainsi que de la petite porte gothique (de style renaissance) qui donne accès à l'église (cf. photographie page suivante). La date de 1530 est gravée sur un cartouche à l'angle sud-est du cloître. Cette construction donne un exemple du gothique tardif qui caractérise l'art savoyard. Aucun autre décor que des moulures anguleuses ne rehausse ce monument sévère, bien adapté aux rigueurs et à l'humidité du climat.

Cette chartreuse connut aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles un redressement spirituel remarquable, contrairement à beaucoup d'autres établissements

Cette chartreuse connut aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles un redressement spirituel remarquable, contrairement à beaucoup d'autres établissements religieux. Mais, la Révolution amènera l'expulsion définitive des religieuses en 1792 et la vente, l'année suivante des terres et des bâtiments. En 1803, un abbé transporte au monastère le collège de Sallanches. Après un court passage des Jésuites (1833-1848), Mélan est confié au diocèse, puis aux missionnaires de Saint-François de Salles. Enfin, il devient en 1906 propriété départementale qui y installe un foyer de l'enfance.

Malheureusement, un incendie ravage totalement les bâtiments en 1967, causant la mort de 24 enfants. Seuls, l'église et le cloître peuvent être sauvés. Restaurés remarquablement, ils servent maintenant à accueillir certaines manifestations comme celle qui nous rassemble aujourd'hui.

Sources : *Histoire des communes savoyardes*, sous la direction de Jean Yves Mariotte, Roanne 1980, t. 2 : Le Faucigny.



**Georges Fallet et Germain Hausmann  
à l'abbaye de Talinges, en Haute-Savoie, cet été**

## PROCES-VERBAL DE LA VISITE DE GORGIER EFFECTUEE LE 11 JUILLET 1998

par Germain Hausmann

28 membres de notre société se sont réunis en ce samedi matin, à 9 heures 30 à l'entrée du château de Gorgier. A l'heure dite, notre président, M. Junod, prend la parole. Il nous présente tout d'abord M. Bovet, notre hôte, qui a eu l'amabilité de nous recevoir aujourd'hui en ces lieux chargés d'histoire. Sa résidence principale se situe à San Francisco en Californie, mais il revient chaque année dans la maison de ses ancêtres pour y passer l'été.

Commençons d'abord par une présentation générale des lieux. Pour ce faire, M. Junod nous distribue tout d'abord une feuille de papier contenant la liste des familles propriétaires du château de Gorgier et la généalogie de la lignée des Neuchâtel-Vaumarcus qui l'a détenu pendant 316 ans. Il nous lit ensuite un texte daté de 1901 qui nous présente les diverses phases de la construction du magnifique édifice que nous avons devant nos yeux.

Le château de Gorgier est l'un des plus beaux du canton, mais l'un des plus mal connus aussi, car il est situé dans un endroit isolé, éloigné des voies de communications modernes qui traversent la région. Lorsqu'on vient du village de Gorgier, la route le contourne côté lac en empruntant un vallon encaissé, étroit, qu'un boisement serré a rendu particulièrement sombre et frais, ce qui donne à cette construction un pittoresque et un charme romantique dont nous ne nous serions pas doutés lorsque nous le voyons de loin.

Le château est donc bordé au midi et au levant par une gorge profonde de 15 à 25 mètres creusée par un petit ruisseau. Au couchant, une pente moins accentuée amène à un autre ruisseau. Enfin, côté montagne, un fossé a été creusé qui détache le château des communs, de la ferme, du colombier et de la partie agricole du domaine. Ainsi bâtie sur une petite éminence assez facile à défendre, nous imaginons sans peine que cette construction date du Moyen Age et en faisait une forteresse apte à résister aux assauts de troupes ennemies. L'auteur du texte de 1901 croit pouvoir fixer sa construction à l'époque des invasions sarrasines et hongroises (soit aux IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles), mais aucun fait ne vient corroborer cette thèse.

Depuis l'aube des temps jusqu'en 1848, le château a été le siège du seigneur de la Béroche. Dès l'an mille jusqu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, il a d'abord été habité par une famille autochtone dont on ne sait rien, sinon qu'elle descend peut-être (par les femmes ?) de ce Rodolphe qui fonda en 998 le prieuré voisin de Bevaix. En effet, les sires de Gorgier sont les avoués de ce monastère, charge que ledit Rodolphe avait réservée à sa descendance. La dernière représentante de cette première lignée, une certaine Sibille, épouse Renault II d'Estavayer (cité de 1187 à 1246). Sa descendance se partagera et le château et la seigneurie de Gorgier de façon souvent compliquée, si bien que nous avons aujourd'hui peine à démêler cette inextricable complexité.

1344 est une date essentielle pour la région, car c'est alors que Pierre d'Estavayer est obligé de reconnaître la suzeraineté des comtes de Neuchâtel sur la Béroche et sur son château. Il le fait d'ailleurs de mauvais cœur et cherche à se défaire au plus vite de cette sujétion embarrassante. Malheureusement, ses démarches souterraines permettent à son suzerain de l'accuser de trahison et d'ôter à lui, à ses frères et à ses cousins leur possession de la Béroche. Ainsi, de 1358 à 1378, les seigneurs de Neuchâtel administrent directement la région. Les Estavayer reviennent en 1378, mais, à la suite de nombreuses tractations de famille, Jacques d'Estavayer finit par vendre sa seigneurie et tous ses droits au fils d'un des bâtards de ses suzerains, Jean de Neuchâtel, seigneur de Vaumarcus (+ en 1464).

Dorénavant et jusqu'en 1678, cette lignée régnera sur la Béroche. Elle détient cependant de nombreuses autres terres et possessions, si bien qu'elle délaisse notre château qui tombe peu à peu en ruine. Il est relevé par Claude de Neuchâtel (+ 1590) et par son fils, Béat Jacob (1567-1623). En 1678, Jacques François de Neuchâtel meurt, dernier de son nom. Le château passe alors à des branches collatérales issues de lignées féminines (les familles Achey, Grammont et Cheyla), possession qui est l'objet de multiples procès particulièrement longs.

En 1749, à l'extinction de ces rameaux, le château revient à la directe et le roi de Prusse le remet à son conseiller intime, Jean-Henri d'Andrié, issu d'une honorable, mais modeste famille du Val-de-Ruz. En 1813, Charles André d'Andrié meurt sans enfants et le fief est racheté par James Alexandre de Pourtalès, le second fils du célèbre et richissime commerçant (Jacques Louis de Pourtalès). Ce fut l'un des grands constructeurs du château. En 1831, les droits de juridiction sont cédés au prince de Neuchâtel et, en 1848, le fief est aboli. Désormais, le château est tenu par les Pourtalès comme un bien patrimonial.

Ils le vendent en 1879 à un riche banquier neuchâtelois fixé à Londres, Alphonse Henri Berthoud, qui fait quelques aménagements au château. En 1895, il le revend à X de Bonstetten qui s'en défait en 1897 au profit d'Auguste Antoine Borel, l'ancêtre des propriétaires actuels.

M. Pierre Arnold Borel prend alors la parole et nous présente ce personnage et sa famille. Tous les Borel descendent d'un certain Valcherius, cité vers 1345 sur un rouleau de parchemin contenant sa reconnaissance de biens, ainsi que dans un rôle de bourgeois de Neuchâtel daté de 1340. La branche qui nous occupe détenait le Moulin de Bevaix. Elle est illustrée particulièrement par Maurice Borel, cartographe qui collabore par exemple à la rédaction du *Dictionnaire géographique de la Suisse* en 1902. Mécène, il participe au sauvetage de beaucoup de monuments neuchâtelois, mais exige à chaque fois la discrétion la plus absolue sur ses bienfaits (nous sommes donc bien loin du sponsoring actuel), si bien que ses interventions nous sont restées inconnues pour la plupart. Il s'occupe en outre beaucoup d'archéologie et, selon les moeurs de l'époque, va "à la pêche" d'objets archéologiques aux endroits où se trouvent les stations lacustres. Il a épousé une Reinhart, de la célèbre famille de Winterthur.

L'acheteur de Gorgier, Auguste Antoine Borel, demi-frère de Maurice, est lui aussi, un mécène. En particulier, il participe financièrement à la restauration de la collégiale de Valangin. En remerciement, un vitrail de cet édifice est consacré à Antoine Borel. Une plaque dans l'ancien bâtiment de l'Université rappelle aussi son souvenir. Son soutien financier a également permis le rachat des automates Jaquet-Droz bien connus. Mais l'essentiel de ses activités se situe à San Francisco où il exerce sa profession de banquier. Les célèbres tramways de cette ville ont été par exemple construits grâce aux fonds de sa compagnie. Il a voulu être inhumé à Gorgier, au cimetière où sa tombe est tournée en direction du château. Il laisse un fils, Antoine (1879-1958), mort sans enfants, et une fille, Grace Eleonor, qui épouse Alphonse Bovet, issu des célèbres indienneurs de Boudry et de Grandchamp. L'actuel propriétaire en descend.

Après cet historique, faisons un petit tour du propriétaire. Nous nous dirigeons tout d'abord côté Jura vers les communs, en direction de la tour qui servait de pigeonnier. Cette construction est intéressante, car c'est la seule du canton destinée à cet usage. Elle ressemble à une vraie tour de fortification (mais elle n'a pas été construite à cet effet) sur deux étages. Aux deux tiers de la hauteur, un cordon de pierre largement débordant retient les rats. D'étroites fenêtres assurent l'éclairage. En direction des champs, nous passons sous une poterne, sans grand intérêt d'ailleurs, si ce n'est qu'elle porte des pierres

armoriées : en clé de voûte, aux armes de la famille Borel, à droite celles de la commune de Gorgier et, à gauche, celles de la paroisse de la Béroche.

Revenons sur nos pas et dirigeons-nous vers le château. Ce dernier est l'un des rares en Suisse à avoir conservé l'un des instruments de défense le plus couramment utilisés au Moyen Age : le pont-levis. En fait, il y en a deux, l'un pour les véhicules, l'autre pour les piétons. Pour mieux nous permettre de nous rendre compte de l'effet produit, notre hôte a bien voulu relever pour nous le plus grand. Le château devient bien alors une forteresse imprenable et retrouve, ainsi coupé du monde, un peu de son aspect médiéval.

Nous entrons ensuite dans les bâtiments, en tournant à gauche. Dans le hall d'entrée, nous disons bonjour à l'armure et au portrait de Béat-Jacob de Neuchâtel. Puis, nous pénétrons dans deux salles qu'il serait trop long (et trop fastidieux pour le lecteur) de décrire en détails. Disons simplement qu'elles sont presque toutes ornées de cheminées portant des armes Berthoud ou Pourtalès. Il s'agit du grand salon construit en 1840 et d'une salle à manger de 1879. A l'étage, se trouvent la bibliothèque et la salle de travail de notre hôte. Depuis cette pièce assez étroite, on jouit d'une vue étendue et magnifique sur les alentours, en particulier sur Gorgier et le lac.

Nous arrivons maintenant à la chapelle que construisit en 1860 Henri de Pourtalès-Gorgier, étonnant pastiche gothique bien réussi. Elle comporte en particulier des vitraux signés L. Lobin, Tours, 1864. On y représente dans la partie supérieure les saints locaux, à droite saint Amédée et saint Aubin, à gauche saint Henri et saint Louis. Les armes des propriétaires successifs, les Estavayer, Neuchâtel, Andrié, Pourtalès, etc., ornent les parties inférieures. Dans la verrière centrale, se trouve une Annonciation faite à Marie de 1864. Plus tardivement, en 1899, la partie basse de celle-ci représente une Tempête composée par Edouard Hosch.

Cette chapelle est flanquée d'un jardin d'hiver dans lequel nos hôtes se font un plaisir de nous offrir un apéritif bienvenu. C'est l'occasion de deviser avec eux sur les sujets les plus divers. L'ambiance devient vite chaleureuse et conviviale.

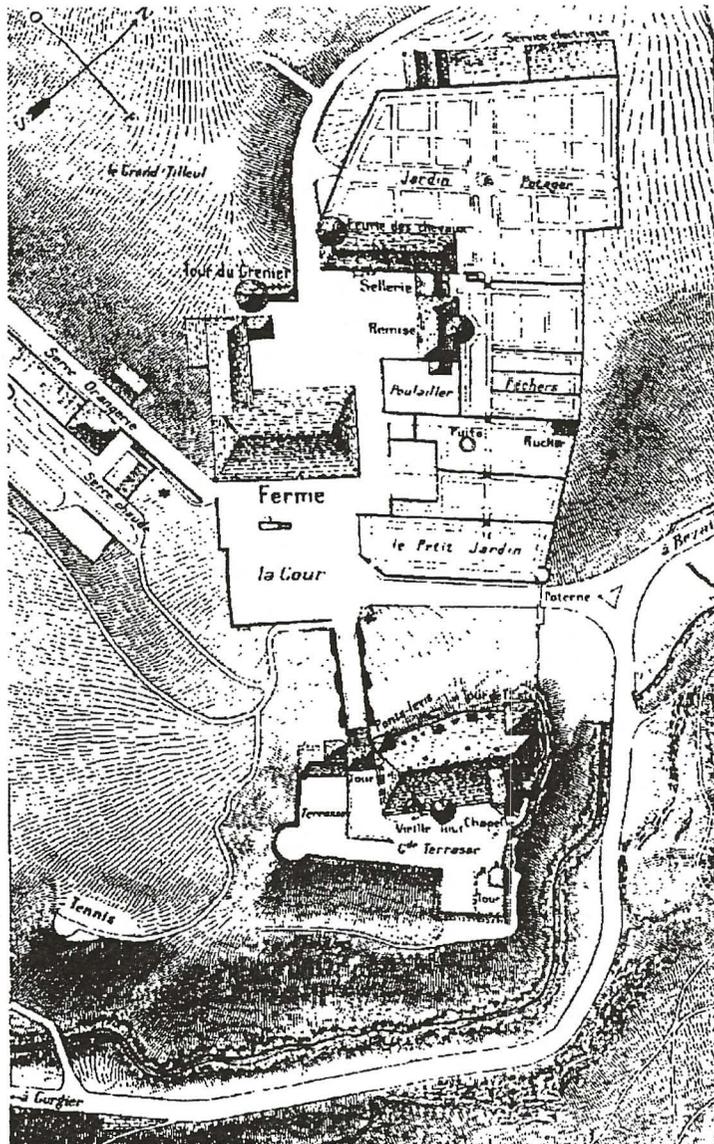
Mais, il nous reste à visiter des lieux plus redoutables. Les sires de Gorgier étaient hauts justiciers. Ils se devaient donc de posséder en leur château des prisons pour retenir certains mauvais sujets ayant commis quelques crimes. Sous l'Ancien Régime, il n'a jamais été question de considérer l'enfermement comme une peine. On bannissait, on condamnait à mort ou à l'amende, mais jamais à

l'emprisonnement. Ces lieux de détention servaient uniquement à retenir des délinquants avant leur procès, en cours d'instruction, pour, comme aujourd'hui, empêcher les collusions ou éviter leur fuite.

Les prisons se trouvent de l'autre côté de la cour intérieure, dans ce qu'il est coutume d'appeler le petit château. Cette construction domine la petite gorge et le petit ruisseau qui borde l'édifice devers lac. Nous descendons tout d'abord par un escalier assez raide en sous-sol (par rapport à la cour). Là, se trouvent les cellules normales, au nombre de trois le long d'un petit couloir. Derrière de lourdes portes, de petites pièces "accueillantes" les prisonniers. S'ils se montraient récalcitrants (c'est-à-dire s'ils ne voulaient pas avouer le crime dont on les accusait), on les mettait à l'étage au-dessous, dans les oubliettes. Là aussi, se trouve un petit couloir, mais les trois portes s'ouvrent sur le vide, le plancher des cellules se situant deux mètres plus bas. Voilà ce qui augmente le sentiment d'enfermement. La pénombre y est augmentée, car seul un petit soupirail éclaire la pièce par le haut. Il faut se souvenir qu'à l'époque la majorité des gens vivait en plein air et évacuait son trop-plein d'énergie par des travaux physiques. Pour ces hommes, l'enfermement dans un espace clos, petit, sans horizon, sans possibilité même de ne faire que quelques pas, leur était particulièrement pénible. Aujourd'hui, ces lieux sont toujours habités, par des squatters volontaires. Profitant du fait que les soupiraux ne sont pas munis de fenêtres, des choucas y ont installé leur nid, à l'abri des prédateurs, des hommes et des intempéries.

Cette réunion doit malheureusement se terminer trop tôt. Après avoir remercié chaleureusement nos hôtes pour cette intéressante visite et pour leur amabilité, nous nous séparons à 11 heures 15 dans la cour intérieure. Il convient encore de jeter un dernier coup d'oeil sur une magnifique porte datant de 1576 marquant l'entrée d'une petite tour ronde. Attardons-nous encore quelques instants sur cette terrasse d'où l'on voit si bien le village de Gorgier. Cet espace se termine d'ailleurs par une véranda, construite en 1859 dans un style mauresque rappelant celui de l'Alhambra. Ce n'est qu'avec regret que nous quittons le château par le pont-levis, pour retrouver nos voitures, bêtement modernes.

*(voir illustration page suivante)*



Plan du château de Gorgier

DICTIONNAIRE GEOGRAPHIQUE DE LA SUISSE  
tome deuxième, Attinger Frères, Neuchâtel 1903

## COUSINS VÉRITABLES ET COUSINS A LA MODE DE BRETAGNE

par Eric-André Klausner, historien

Avec le décès, en 1373, du comte Louis, disparaissait le dernier mâle de la maison de Neuchâtel. Sa fille Isabelle, épouse de Rodolphe IV de Nidau, lui succéda jusqu'à sa mort en 1395. A cette date, le fils de Varenne, sœur d'Isabelle et femme d'Egéon (ou Egon) IV de Fribourg (en Brisgau), devint comte de Neuchâtel : Conrad, premier représentant « neuchâtelois » de la maison de Fribourg. En 1424, Jean de Fribourg, époux de Marie de Chalon, prit la relève jusqu'à son décès en 1458, laissant alors l'autorité comtale au premier ressortissant de la maison de Hochberg, Rodolphe IV de Hochberg, fils de Guillaume de Hochberg et petit-fils d'Anne de Fribourg, sœur de Conrad de Fribourg et femme de Rodolphe II de Hochberg. A Rodolphe IV de Hochberg succéda en 1487 son fils Philippe de Hochberg, mari de Marie de Savoie (fille du duc de Savoie Amédée IX et de Yolande de France, sœur du roi Louis XI), et à celui-ci, en 1503, la fille de ce dernier, Jeanne de Hochberg, femme de Louis d'Orléans-Longueville puis, de 1543 à 1707, plusieurs descendants de ce couple appartenant à la maison d'Orléans-Longueville.

C'est dire qu'en l'espace de 131 ans, de la mort du comte Louis de Neuchâtel en 1373 au mariage de Jeanne de Hochberg avec Louis d'Orléans-Longueville en 1504, le comté de Neuchâtel a connu quatre « maisons » différentes – le terme « maison » ayant ici le sens de lignée – et une quinzaine de souverain(e)s et régent(e)s successifs, tous apparentés par les liens du sang ou du mariage.

Ainsi, Isabelle de Neuchâtel, fille du comte Louis, était la sœur de Varenne, la belle-sœur d'Egéon (ou Egon) IV de Fribourg, la tante (au 1<sup>er</sup> degré) de Conrad et d'Anne de Fribourg, la grand-tante (tante au 2<sup>e</sup> degré) de Jean de Fribourg et de Guillaume de Hochberg, l'arrière-grand-tante (tante au 3<sup>e</sup> degré) de Rodolphe IV de Hochberg, l'arrière-arrière-grand-tante (tante au 4<sup>e</sup> degré) de Philippe de Hochberg et l'arrière-arrière-arrière-grand-tante (tante au 5<sup>e</sup> degré) de Jeanne de Hochberg et de Louis d'Orléans-Longueville !

Et qu'en était-il du cousinage – de la parenté entre cousins – parmi ces seigneurs de Neuchâtel ? Jean de Fribourg et Guillaume de Hochberg, par

exemple, étaient cousins germains (cousins au 1<sup>er</sup> degré), puisque le père celui-là (Conrad de Fribourg) et la mère de celui-ci (Anne de Fribourg, femme de Rodolphe III de Hochberg) étaient frère et sœur, tous deux étant les enfants de Varenne de Neuchâtel et d'Egènon (ou Egon) IV de Fribourg.

Quant à Philippe de Hochberg (dont une galerie du château de Neuchâtel porte le nom), par son mariage avec Marie de Savoie (une salle du même château lui est dédiée), fille de Yolande de France (sœur du roi de France Louis XI), il était arrière-arrière-arrière-cousin (cousin au 4<sup>e</sup> degré) de Marie de Bourgogne, fille du duc de Bourgogne Charles le Hardi ou le Téméraire, et femme de l'empereur Maximilien d'Autriche. En effet, le roi de France Jean II le Bon (1350-1364) était leur arrière-arrière-arrière-grand-père commun !

Du latin *consobrinus* (*cum*, avec, et *sobrinus*, parent ou descendant issu de frères ou de sœurs), le substantif « cousin » désigne donc le degré de parenté entre les enfants de deux ou plusieurs frères et/ou sœurs puis, sur X générations, entre les descendants de ces enfants. On qualifie de germains (du latin *germanus*, naturel, vrai, authentique, fraternel, de même sang) les cousins issus directement de l'oncle ou de la tante ; par rang de proximité relative dans la parenté, on parle aussi dans ce cas de cousins au 1<sup>er</sup> degré. En revanche, les cousins issus de germains sont dits cousins au 2<sup>e</sup> degré, etc.

Une locution française bien connue sert à signifier une personne avec laquelle il n'existe que de très vagues relations de parenté : un cousin à la mode de Bretagne. Cette expression doit son origine au fait qu'on attribue, tout particulièrement en Bretagne, la qualité de cousins même à des parents fort éloignés qui, stricto sensu, n'ont pas droit à cette appellation. A noter que l'allemand utilise, lui aussi, une formule analogue : « Vetter um tausend Ecken herum », ce qui signifie littéralement « cousin à mille coins à la ronde ».

Par ailleurs, sans référence obligatoire à de vrais liens de sang ou de mariage, les monarques de France décernaient volontiers le titre de cousin aux princes royaux, aux pairs, aux cardinaux, aux maréchaux et autres dignitaires.

Enfin, on remettra en mémoire une autre locution française, de moins en moins employée de nos jours : « Le roi n'est pas son cousin », dédiée à un individu si fier ou si content que le roi lui-même ne lui semble pas un parent digne de lui.



## BIZARRERIE PSEUDONYMIQUE

par Eric-André Klauser

En terminologie anthroponymique, un pseudonyme est un faux nom, un nom d'emprunt sous lequel, pour des raisons diverses, un artiste, un journaliste, un résistant, un politicien etc. dissimule sa véritable identité. Ce substantif vient du grec *pseudônimos*, composé de *pseudos* : mensonge, et *onoma* : nom. Par exemple, André Maurois est le pseudonyme d'Emile Herzog ; Lénine, celui de Vladimir Ilitch Oulianov ; Edith Piaf, celui de Giovanna Gassion ; Michèle Morgan, celui de Simone Roussel ; Chaban, celui de Jacques Delmas, dit Chaban-Delmas après la guerre ; Bourvil, celui d'André Rainbourg ; Voltaire, celui de François Marie Arouet.

Parmi les innombrables pseudonymes masquant le prénom et le patronyme légaux de tel homme ou de telle femme, il en est un dont le cheminement à travers le temps et l'espace est plutôt curieux. Né à Rome en 1492, Giulio Pippi, après avoir été l'élève de Raphaël, devint un peintre et un architecte célèbre sous le pseudonyme de Jules Romain, en italien Giulio Romano ; il mourut en 1546. Or, près de quatre siècles plus tard naissait à Saint-Julien-Chapteuil (Haute-Loire, France), en 1885, un certain Louis Farigoule, futur normalien et agrégé de philosophie ; entré en littérature (poète, romancier, dramaturge, essayiste, satiriste, journaliste), il décida de signer ses œuvres d'un pseudonyme et choisit celui qu'avait imaginé Giulio Pippi, tout en lui ajoutant un « s » final : Jules Romains, auteur de « *Knock ou le Triomphe de la médecine* », de « *Les Copains* » et de « *Les Hommes de bonne volonté* », mort en 1972 à Paris.

« Vous avez dit bizarre ? Comme c'est bizarre ! » (Marcel Carné et Jacques Prévert : « *Drôle de drame* »).



## DU NOTAIRE PIERRE BERTHOUD ...

**Transcription<sup>1</sup> de l'attestation d'origine du 17 may 1739 sortie du Registre des actes perpétuels no 3, des ans 1730 à 1743 du notaire Pierre Berthoud de Fleurier.**

*Par devant l'honorable Communauté du village de Fleurier dans la principauté de Neuchâtel et Vallangin en Suisse s'est constitué et établi en personne honorable Pierre fils de feu Jean qui étoit fils de feu Esayé Berthoud du dit lieu dit Fleurier lequel auroit fait représenter par honorable Pierre Henry fils du sieur Daniel Vaucher dit de La Croix l'un des six modernes gouverneurs que les honorables Jean Anthoine, Pierre, Jeanjaques, Susane-Marguerite, (Marie-) Marguerite et Jeanne-Marie Berthoud ses six enfants tous enclins à travailler légitimement de leurs professions de massons et charpentiers et les filles de leur métier de tisserande tant dans ce pays que dans les pays voisins soit au Pays de Vaud et ailleurs.*

*Ils ont estimés l'un et l'autre que pour y résider et vivre d'une manière convenable il leur seroit utile d'estre accompagné d'une attestation authentique, de leur extraction, de leurs mœurs et généalogie afin de manifester partout ailleurs que le dit Pierre Henry Vauchier gouverneur en ayant demandé les voix et suffrages aux sieurs justiciers, anciens d'Eglise, vieillards et à tous autres communiens présents, lesquels ont gracieusement et unanimement approuvé la réquisition du dit Pierre Berthoud et déclarés que témoignages de vérité ne doit estre refusé à personne, en conséquence de quoi l'on atesta sérieusement que les dits Jean Anthoine, Pierre, Jeanjaques, Susanne-Marguerite, (Marie-) Marguerite et Jeanne-Marie sont tous les 6 enfants du susdit Pierre Berthoud isseus en loyal mariage avec honneste Jeanne Marie fille de feu honorable Anthoine fils de feu Claudy Bovet du dit Fleurier isseu en loyal mariage avec honneste Marguerite Redard.*

*Et le dit Pierre Berthoud père étoit aussy fils légitime du sus dit Jean fils feu Esayé Berthoud issu en loyal mariage avec honorée Susanne fille de feu David Clerc, tous du dit Fleurier et de père en fils communiens et originaires du dit lieu, de franche et libre condition et gens de biens et d'honneurs s'étant toujours et de tous tems immemorial les uns et les autres comportés d'une manière louable, exemplaire et chrétienne. N'ayant jamais rien comis n'y dans ce lieu n'y ailleurs aucune chose reprochable qui soit venu à notice. Ne sortant de leur lieu natal uniquement que dans la veüe d'exercer plus avantageusement leur profession et métier de masson et charpentier et tisserande dans les pays*

<sup>1</sup> Syntaxe, orthographe et ponctuation ont été dûment respectées.

*étrangers et pourront toujours revenir dans leur lieu d'origine comme s'ils n'en sortoient point du tout et cela pour y jouir pour eux et les leurs de tous les bénéfices et avantages généraux et particuliers, attachés à la qualité des Bourgeois et Communiens de Fleurier. Les recommandant très singulièrement et particulièrement à toutes les personnes avec lesquelles ils vivront, s'adresseront et converseront. Sous offre que cette présente attestation d'origine et de mœurs ayant ainsi accordée aux dits frères et sœurs Berthoud pour leur servir au besoin leur sera.*

*M'ayant été enjoin à moi soussigné notaire public dans cet Etat, justicier en l'honorable justice du Val de Travers et secretaire ordinaire de ceste honneste Communauté de l'expédier en la forme que cy dessus les ans et jours que devant.*

## ... AU GRAND PRIX DU MAIRE DE CHAMPIGNAC

«[Le populiste est] celui qui lisse le poil dans le sens de la marche de l'animal qu'il veut flatter.»

*Jean Cavadini, libéral neuchâtelois,  
RSRI La Première, à 18h43, 15 mars 1993*

«Et pour ce qui est de l'acquis social, il faut le rendre plus répondant aux besoins particuliers de ceux qui en ont vraiment besoin, et moins général, comme un parapluie qui arrose tout le monde.»

*David de Pury, coprésident d'Asea-Brown Boveri,  
RTSR 1 La Première, vers 12h45, 6 février 1994*

«Le Val-de-Travers apparaît toujours plus comme un habit trop grand pour ceux qui le portent à bout de bras.»

*Bernard Guillaume-Gentil, journaliste,  
Télévision suisse romande, 24 janvier 1995*



## QUESTIONS ET REPONSES

98 R 01

Jean-Luc WERMELLE, Saignelégier

*Tout vient à point pour qui sait attendre. Ainsi, M. Pierre-Arnold BOREL apporte enfin une réponse à la première question de l'année dernière.*

En 1378, Jehan II d'Arberg, seigneur de Valangin, procéda à une révision des accensements dans le Clos de la Franchise et infligea une amende de 60 sols aux francs habergeants pour chaque borne déplacée sans son autorisation. Les coupables, surpris par la sévérité de la peine, déléguèrent à Valangin cinq notables du Locle pour plaider leur cause auprès du seigneur. Parmi eux : Huguenin GENTIL. De lui descend Perret GENTIL, né vers 1400 ou 1420.

98 R 13

Chantal ROELLY, Villeneuve d'Ascq

Jean Pierre VUILLEUMIER (3), né le 18 septembre 1792, bourgeois de Tramelan et de Valangin, époux de Marianne MATTHEY et fils de Jean Pierre VUILLEUMIER (2) né en 1768 à Besançon, lui-même fils de Jean Pierre Vuilleumier (1), qui épouse Catherine MATTHEY en 1720 et petit-fils de Jehan VUILLEUMIER, sautier, lui-même fils d'Abraham justicier, fils de Jehan qui quitta la communauté de La Sagne le 20 octobre 1621 pour s'établir dans l'évêché de Bâle où, le 22 octobre 1642, il acquiert la bourgeoisie de Tramelan.

Pierre-Arnod BOREL

99 R 08

Dayl ROSS, Victoria, Australie

Abram BARRELET-BOREL (1762-1820), de Boveresse, pasteur aux Ponts-de-Martel et à Bevaix, bourgeois de Neuchâtel en 1793, est la souche des BARRELET de Boveresse, des Ponts-de-Martel et de Neuchâtel<sup>1</sup>. Son fils cadet, l'homme de loi Albert-Henri-Alfred BARRELET (1803-1863), notaire à Colombier, épouse Anne-Marguerite MEYER. Elle lui donne 8 enfants dont Paul-Jaques-Albert, né en 1821, et James Félix né en 1829 et décédé en 1856 à Bahia.

<sup>1</sup> Armoiries principales : d'azur à la croix latine renversée accompagnée en chef de deux compas ouverts en chevrons d'or.

Paul-Jaques-Albert BARRELET (1829-1896) épouse Louise-Françoise LEUBA ; il est consul de Suisse au Brésil vers 1850-1854, puis membre de la direction de la Caisse d'Epargne de Neuchâtel de 1864 à 1875. Le couple a 6 enfants : Paul-Auguste (1853-1907) ; Louise Adèle (1855-1888) épouse Philippe QUINCHE, pasteur ; Joseph Ernest (1858-1887), négociant, fondateur d'une section à Berne de la société d'étudiants Neocomia (Persévérance) ; Marguerite Eugénie (1859-1927) épouse en 1889 le pasteur Philippe QUINCHE, son beau-frère devenu veuf ; Jeanne Gabrielle (1861-1905) épouse en 1890 Henri CHABLE, architecte ; Marie-Madeleine (1862-1919) épouse en 1888 à Colombier Jules PERRIN, notaire, puis en 1906 à Neuchâtel l'architecte Henri CHABLE, son beau-frère.

Paul-Auguste BARRELET (1853-1907), notaire et avocat à Colombier, puis à Enghien-les-Bains, épouse Anna-Julia DE RICOU. Il est la souche des BARRELET-DE RICOU qui firent tous carrière civile, sportive et militaire au service de la France. Une rue de Paris porte leur nom. Parmi leurs enfants, Emmanuel-Pierre-Alfred BARRELET - DE RICOU (1882-1930), épouse Julia Appleton FULLER à Paris. Ils ont 2 fils, dont Claude-Alfred-Paul (1908-1935) épouse en 1931 Eleanor EDWARDS, à Cincinnati et à Chicago. Leurs petits-enfants, nés en 1958, 1961 et 1964 portent par adoption le nom du second mari de leur mère : WOOD PRINCE.

Quant à la famille de Louise-Françoise née LEUBA, elle compte des alliances CLAPAREDE (famille genevoise), OSTERWALD (de Neuchâtel) et peut-être avec la famille de Philippe GODET, au XIX<sup>e</sup> siècle.

Louis BARRELET

99 R 15

Katrina DE PIERRE, Québec

En 1529, Jaques DE PIERRE et ses trois fils sont mentionnés chez un notaire neuchâtelois ; y sont cités : Claude, chapelier, ayant épousé à Neuchâtel Guillaumea VELLIER autrement DEBROSSEUR fille d'Huguenin bourgeois de Neuchâtel, dont descendance. Symon son frère, chapelier, époux de Marguerite la sœur de Guillaumea, dont descendance. Leur père Jacques DE PIERRE et Marc son fils, ne pouvant s'adapter à vivre en pays réformé ni adopter la confession protestante, retourneront en Franche-Comté. La branche anoblie DE PIERRE s'est éteinte au XIX<sup>e</sup> siècle. L'autre branche des DE PIERRE est toujours représentée en Suisse ; parmi ses membres vivants : Francis DE PIERRE, à Bâle.

« Livre de raison et chronique de la famille DE PIERRE bourgeoise de Boudry et de Valangin », par P.-A. Borel.

Pierre-Arnold BOREL

## 99 R 15 (suite)

Katrina DE PIERRE, Québec

- I. Georges Henri DEPIERRE, originaire de Môtiers NE, né à Saint-Aubin en 1886, suit l'école cantonale d'agriculture de Cernier; intendant d'un domaine de la campagne genevoise. En 1913 signe un contrat comme confencier agricole; au Québec, solliciteur pour la vente d'engrais chimiques et semences, puis s'occupe d'exploitation de coton à Countess, province d'Alberta jusqu'en 1929 et à Montréal. En 1907, il épouse à Satigny GE Alice Juliette Emma LUGINBÜHL, dont :
1. Berthe Marie Jeanne (1908-1937), née à Satigny, décédée à Montréal ;
  2. Charles Henri, né en 1910 à Satigny, mécanicien-auto à Montréal ;
  3. Georges Paul, né en 1915 au Québec, jardinier-paysagiste ;
  4. Jean Edouard, né en 1917 au Québec, polytechnicien ;
  5. Charlotte Juliette Emma, née en 1924 à Contess Bassans, Alberta.
- II. Charles Henri DEPIERRE (1861-1933) épouse Emma STEINER, dont :
1. Georges-Charles ;
  2. Auguste ;
  3. Georges-Henri, né en 1886.
- III. Auguste DEPIERRE (1824-1876) épouse Louise-Sophie JEANNERET-GROSJEAN, du Locle.
- IV. Charles-Louis DEPIERRE (1790-1853).
- V. David-Guillaume DEPIERRE (1765-1837).
- VI. Guillaume DEPIERRE.
- VII. Guillaume DEPIERRE.
- VIII. Abram DEPIERRE.
- IX. Guillaume le jeune DEPIERRE, né vers 1629.
- X. Abram DEPIERRE (1594-1665), propriétaire de vallon du Pertuis du Soc à Neuchâtel, époux de Susanne BOURQUIN.
- XI. Louis DEPIERRE (1571-1609), vigneron à Trey Portes à Neuchâtel, époux de Rose GRANDJEAN, d'Auvernier.
- XII. Claude DEPIERRE, bourgeois de Neuchâtel, chapelier, de confession réformée, époux de Guillauma VELLIER, de Neuchâtel.
- XIII. Jaques DEPIERRE, bourgeois de Vercel en Bourgogne, actuelle Franche-Comté.

Francis DEPIERRE, Bâle

## 99 R 18

Olivier MOMMEJA, Paris

Charles Frédéric PETITPIERRE, de La Mossa, fils d'Abram Henry, communier et conseiller de commune à Couvet, né le 24 mars 1777. Conseiller de commune à son tour, bourgeois de Neuchâtel, il épouse à Couvet, le 18 novembre 1797, Marie Louise DUBIED fille de Jean Henry, de Couvet, conseiller et capitaine de milices.

Pierre-Arnold BOREL

## 99 Q 19

M. Jacques ROBERT, Toulouse

Recherche l'ascendance de Henri ROBERT (1863-1902), né à Alger, fils d'Emile.

## 99 R 19

M. Jacques ROBERT, Toulouse

I. Emile ROBERT est fils de Frédéric, du Locle et des Planchettes. Il est né au Locle le 7 janvier 1833. Baptisé au moûtier (temple protestant) du Locle le 15 août 1833. Vivant en la principauté du roi de Prusse, pays simultanément canton suisse. Emile est horloger. Il épouse Louise VOLZ.

II. Frédéric ROBERT est le fils de Daniel Henri, communier du Locle et des Planchettes. Natif de Besançon. A été baptisé au Locle le 3 juin 1798 étant né le 27 octobre 1797. Il est bourgeois incorporé de Valangin et horloger. Ses bans de mariage sont publiés au temple des Ponts-de-Martel le 17 octobre 1824 lors de son mariage avec Lidie HUGUENIN-DU-MITTAN, dentellière, fille de David, communier du Locle. Leurs enfants naissent au Locle et y sont baptisés : Jules Frédéric, né le 25 février 1825 et décédé en bas âge ; Jules Frédéric, né le 6 juillet 1827 et baptisé le 18 août suivant ; David, né le 17 octobre 1828, baptisé le 3 janvier 1829 ; Henri, né le 12 octobre 1830, baptisé le 11 décembre de la même année ; Emile (ligne directe), né le 7 janvier 1833 ; Lucie, née le 22 avril 1834 ; Marie Marianne, née le 20 août 1835, baptisée le 19 novembre de la même année ; N... 1837 ; Henriette Anna, née le 20 avril 1838, baptisée le 26 mai suivant.

III. Daniel Henri ROBERT, fils de Daniel, communier du Locle et des Planchettes, né le 18 avril 1766 au Locle.

99 Q 20

Gérard LAURENT, F-25700 Valentigney

Je recherche l'ascendance de **Jaques BRENET**, né en 1668, ainsi que celle de sa sœur Claudine (1666-1740), épouse de Rudolphe REMONDANS, tous deux originaires du Locle.

99 R 20

Gérard LAURENT, F-25700 Valentigney

Au comté de Montbéliard, en 1525, la Réforme est venue par Guillaume Farel ; les deux tiers des habitants y sont protestants. Vandoncourt, sous la protection des princes de Wurtemberg, voit sa paroisse confesser la foi réformée luthérienne.

A Vandoncourt, depuis le XV<sup>e</sup> siècle, on exploitait les mines de fer qui contribuèrent à son développement par la formation d'artisans mineurs, fondeurs, forgerons ouvriers sur métaux et tailleurs de limes. Plusieurs familles venant des montagnes de Valangin vinrent s'y établir au XVII<sup>e</sup> siècle, attirées par cette industrie. Parmi ces familles, la famille BRENET communiera du Locle, vint faire souche à Vandoncourt.

Pour marquer leur appartenance confessionnelle, dans les campagnes, les jeunes filles portaient le « dairy » ou « fioucot », dit aussi bonnet à la huguenote, coiffure à deux nœuds derrière et un devant.

*(Adaptation d'un texte de Gérard Laurent, par Jacqueline Borel).*

Pierre-Arnold BOREL

**A1. Jaques BRENET** est né en 1688 à Vandoncourt près de Seloncourt.

Il est fils de Jaques et de Marguerite CRELEROT. Sa première femme, Marguerite GOUBOT, lui donne Anne née en 1706 et Jérémie (1711-1788). Veuf, Jaques se remarie avec Magdeleine PERRET-GENTIL, du Locle. Ils ont 5 enfants : Jaques né en 1738, Elisabeth et Marguerite nées en 1739, Jean Georges né et décédé en 1745 et Marie Marguerite née en 1746.

**A2. Jérémie BRENET** est fils de Jaques. Né en 1711, il épouse Catherine Anne CORNETET (1717-1787) ; décédé en 1788. Leurs enfants naissent à Vandoncourt. Ce sont : Jean François né en 1731, Elisabeth (1738-1740), Charlotte (1743-1782) qui épouse Samuel REYMOND à La Chaux-de-Fonds, Marguerite (1745-1747), Marie Elisabeth dite Huguenotte (1746-1824) épouse de Jaques

BERNARD qui meurt en 1774, Marguerite née en 1747 et qui épouse Jean CHAVEL, Jean (1750-1816) qui sera mineur à Vandoncourt et dont l'épouse se nomme Catherine FERTET, Frédéric (1752-1829) est l'époux de Susanne Catherine MARTIN, Pierre Abram né en 1754, Jean-Pierre né en 1757, Jaques (1760-1810) a épousé Marguerite RACINE à Vandoncourt en 1778.

**B1. Georges BRENET** est fils de Jaques et de Marguerite CRELEROT ; il est le père de Jaques et de Catherine (1700-1750) qui épouse Jean-Pierre BRANDT, berger à Pompierre les Bois.

99 Q 21

Etienne KAUFMANN

76, rue Gambetta, F-78120 RAMBOUILLET

Recherche tous renseignements sur les ascendants d'**Amélie CHARLES**, née le 29.05.1801, baptisée le 27.06.1801 à Auvernier, fille de Pierre Josias (d'Oppens, district d'Yverdon) et de Henriette MAIGNY (famille protestante).

99 Q 22

Ville de LA ROCHELLE, France

Opération « **DIASPORA ROCHELAISE** » : la Ville de La Rochelle cherche à nouer des liens avec tous les Rochelais installés dans le monde entier. Contacts : TEL. : (0033) 05 46 51 11 17 ou URL : <http://www.Ville-LaRochelle.fr>.

99 Q 23

Eric-André KLAUSER, Fleurier

Certainement tante d'Alice THOMMEN (1893-1947) - épouse de Charles MAULER, directeur de la maison de vins mousseux du prieuré de Saint-Pierre - et sœur d'Hélène THOMMEN, née JEANRENAUD, originaire et native de Môtiers - femme d'Alphonse THOMMEN, horloger et constructeur en 1906 de la maison de maître du n° 2 de la rue des Comblémines à Môtiers - une demoiselle JEANRENAUD a épousé un Chinois et vécu à Shanghai. Elle est venue dans les années 1930 en visite dans son village natal où elle a fait parvenir nombre d'objets orientaux répartis ensuite dans la famille.

Quand était-elle née ? Quand et où est-elle décédée ? Quelles étaient l'identité et la profession de son mari ? A-t-elle eu des descendants ?

99 Q 24

Eric-André KLAUSER, Fleurier

Ulysse et Fanny JEANNERET-JEANMAIRET (Les Ponts-de-Martel) ont eu trois fils : Auguste, Alfred et Albert-Paul. Ledit Alfred (1851-1938), allié Louise-Félicie PHILIPPON, a été le père de quatre enfants : Alfred (allié Caroline GUILLOT), Charles (allié Henriette CAILLER), Jules et Rose (alliée Henri FILLIETTAZ, 1887-1976). Jules (1874-1941), marié avec Blanche JACCARD (1880-1977), a laissé à son tour quatre descendants : Madeleine, née en 1911, restée célibataire ; René, marié à Irène SIEBER et père d'Anne-Lise, de Marc et de Raymond ; Georges, né en 1916, allié Edith MOTTIER, sans descendance ; et Pierre, né en 1918, allié Dorcas HOURIET, père de Christiane, Lise, Anne-Marie et Eric.

D'où cette branche des JEANNERET est-elle originaire ? Quelles sont les dates de naissance et de décès des membres de cette famille cités ici et de leurs descendants ? Quels étaient les aïeux du couple Ulysse et Fanny JEANNERET ?

99 Q 25

Nancy WEBER, Brésil

Je suis à la recherche de tous renseignements sur la famille PERRET, de Neuchâtel, qui a émigré au Brésil au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Si vous avez quelques informations, envoyez-les par e-mail : [nancyweber@uol.com.br](mailto:nancyweber@uol.com.br). Merci d'avance.

99 Q 26

Jacques ROBERT, Toulouse (nouveau membre)

Recherche l'ascendance d'Emile ROBERT, horloger, originaire du Locle, né vers 1839 ; époux de Louise VOLZ, ont émigré en Algérie. Leur fils, Henri ROBERT, né à Alger le 22 avril 1863, meurt le 21 mars 1902 à Mahelma près d'Alger ; agriculteur, il a épousé le 14 août 1894 Mathilde MAS, née le 10 décembre 1869 à Mouzaïaville. Elle est décédée le 10 février 1919. Le petit-fils d'Emile, Michel, naît le 13 mai 1900 à Mahelma près d'Alger ; il devient professeur technique dans un lycée d'Alger et décède à Toulouse le 28 avril 1984. L'arrière-petit-fils d'Emile, Jacques, est comptable dans une fiduciaire, ainsi que directeur du bureau.



Copie d'une lettre adressée à M. P.-A. Borel par Mme Marguerite BRINKMANN, petite-fille de l'écrivain neuchâtelois Louis FAVRE.

Neuchâtel, le 28 octobre 1970  
5 rue Louis Favre

*Cher Monsieur,*

*Vous ne pouvez pas vous imaginer le plaisir que vous m'avez fait en m'envoyant ce journal contenant le récit de toute la vie, et surtout de toute la jeunesse de mon grand-père Louis Favre ! Je suis au fond de mon lit toussant, toussant à me décrocher les poumons, et toute seule, bien sûr, lorsque ma fidèle femme de ménage m'a apporté votre pli ! Je me suis tout d'abord creusé la tête : « qui a bien pu m'envoyer ça ? » Une illumination : mais le monsieur à qui j'avais offert « Ma vie d'étudiant », souvenirs de jeunesse, une conférence que mon grand-père avait faite je crois aux Belletriens. Il est beau sur cette photo ! Mais il était resté très bel homme jusqu'à la fin de sa vie. Il était resté droit comme un i, faisant tous les jours de la gymnastique avec des haltères ou avec une canne. « Raide comme un piquet » m'a dit un de nos amis, plein de jalousie, car l'ami en question marchait plié en deux comme un canif à demi refermé, chose que j'ai pensé mais que je n'ai pas osé dire au jaloux en question ! Il l'aurait bien mérité, cet affreux jaloux. Je chercherai encore parmi mes paperasses et trouverai peut-être encore quelque chose qui pourra vous intéresser pour votre musée. Votre article est parfait et extrêmement intéressant. Moi qui n'ai connu mon grand-père qu'alors qu'il était déjà âgé, et qui lui dois beaucoup car il m'a donné le goût du travail et surtout celui de la botanique et de la mycologie, car chaque promenade était un cours d'histoire naturelle ! Souvent, en rentrant à la maison, ayant trouvé une plante rare ou particulièrement intéressante, il s'installait devant sa table de travail et en faisait une aquarelle. Jamais je ne l'ai vu s'ennuyer, trouver le temps long ; il s'intéressait à tout. Sa conversation était toujours intéressante, même parfois un peu pédante ; il se croyait toujours « donnant un cours ». Dire que ça nous plaisait vraiment lorsque nous étions des enfants serait peut-être exagéré ! Mais vers l'âge de 14 ou 15 ans, lorsque j'habitais chez lui pour suivre les classes de 1<sup>ère</sup> secondaire ou d'Ecole supérieure, j'ai découvert quel trésor je possédais là près de moi et que je n'avais qu'à écouter et me laisser « imbiber de science », comme une éponge, pour devenir instruite ! J'ai une grande vénération et une grande reconnaissance pour mon grand-père.*

*Voilà une bien longue réponse pour vous remercier de votre si aimable envoi. Heureusement que mon écriture « à l'ancienne mode » est très lisible !!  
Merci encore et recevez mes très sincères compliments.*

**SNG**  
**DEMANDE D'ADHESION**  
à faire parvenir à M. Nicolas JUNOD, président

Je désire devenir membre de la Société neuchâteloise de généalogie

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

**Patronymes recherchés :**

1.- \_\_\_\_\_

2.- \_\_\_\_\_

3.- \_\_\_\_\_

	<b>SSEG</b>	<b>DEMANDE D'ADHESION</b>	N° : _____
Le (la) soussigné(e) demande son adhésion à la Société suisse d'études généalogiques			
Nom :			
Prénom(s) :			
Date de naissance :		Profession :	
Origine :			
Adresse :			
N° postal :		Localité :	
Date :		Signature :	
Je dispose des informations suivantes :		Histoire de la famille	Tableau généalogique
Patronyme :	Origine :	Archives familiales	Divers
Je recherche les informations suivantes :		Histoire de la famille	Tableau généalogique
Patronyme :	Origine :	Armoiries	Tout Voir au verso...
La cotisation annuelle se monte à : CHF 50.00 dès le 01.01.1999		<b>SOCIETE SUISSE D'ETUDES GENEALOGIQUES</b> Eric Nusslé, vice-président - Tél. 032 / 865 14 75 Les Leuba 5 - CH-2117 LA COTE-AUX-FEES NE	

